

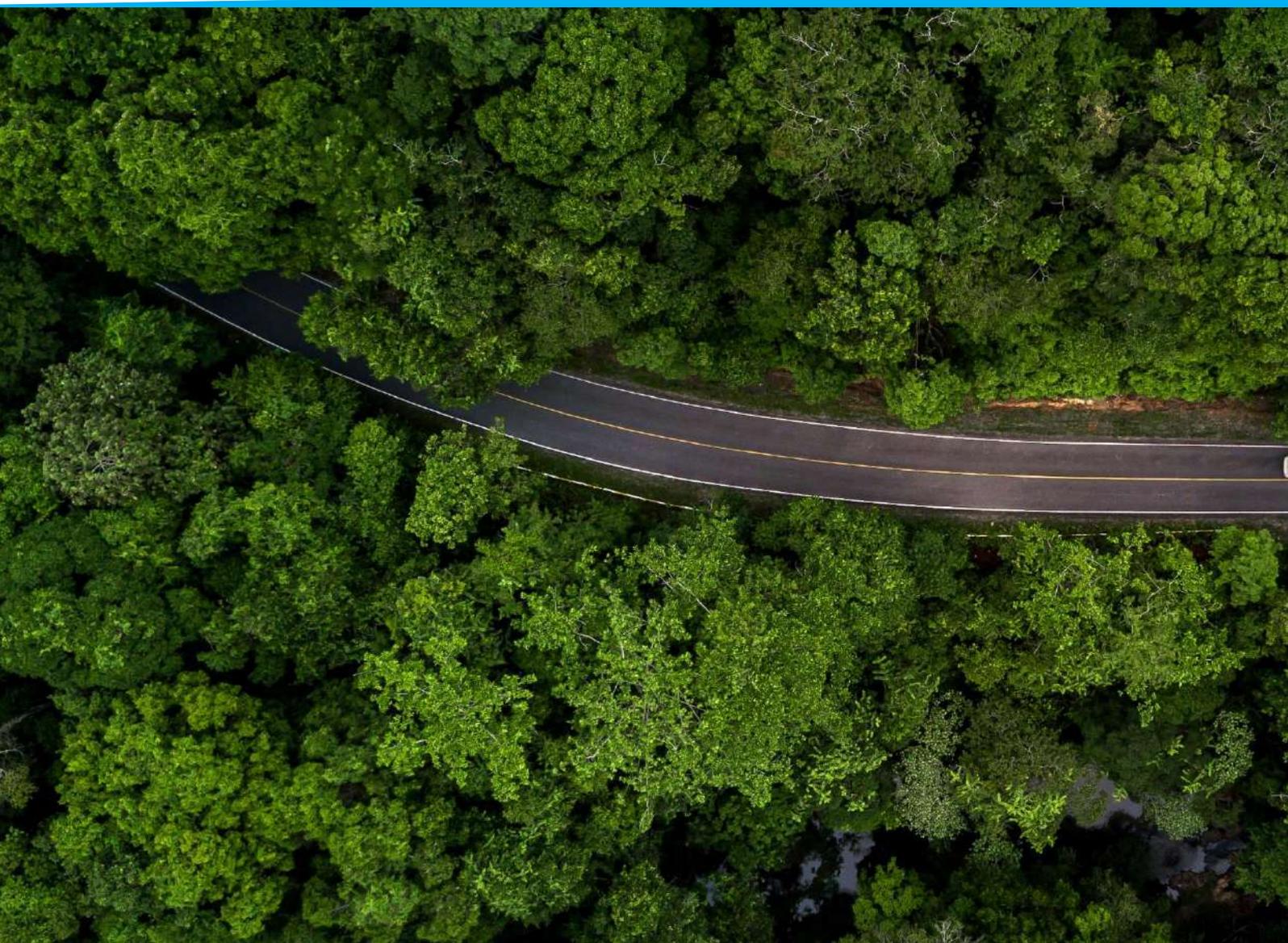
Exakis Nelite   
MagellanPartners



# Exakis Nelite

## Bilan Carboné® 2021

Date : 28/10/2022



Bilan Carbone® réalisé par **Angèle LATIL-FLAMME-PIEL**, Responsable RSE Environnement Magellan Partners.

Un grand merci à Géraldine TESSON, Mathieu LUCAS, Fabienne LARRONDE, Gilles PIPITONE, Martin DYEUVRE, Anne DE LA BACHELERIE, Katia LAFAURIE, Karim CHERIF et Didier ZEITOUN pour leur participation active dans la réalisation de ce Rapport.

28/10/2022

## Table des matières

<b>CHAPITRE 1. CONTEXTE ET OBJET DE L'ETUDE</b>	<b>5</b>
1.1 LE CONTEXTE ENERGIE-CLIMAT	5
1.1.1 <i>Le réchauffement climatique</i>	5
1.1.2 <i>Un réchauffement dû aux émissions de gaz à effet de serre anthropiques</i>	6
1.1.3 <i>Crise énergétique et pénuries de ressources</i>	8
1.1.4 <i>Risques et opportunités pour les entreprises</i>	8
1.2 LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE	9
1.3 UN BILAN CARBONE INSCRIT DANS LA CONTINUITE DE LA POLITIQUE RSE DU GROUPE MAGELLAN PARTNERS	10
<b>CHAPITRE 2. PRESENTATION DE LA SOCIETE EXAKIS NELITE</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 3. LA METHODE BILAN CARBONE</b>	<b>12</b>
3.1 LE CHOIX DU BILAN CARBONE®	12
3.2 LES DIFFERENTES PHASES D'UN BILAN CARBONE	13
3.3 LA METHODE BILAN CARBONE® DE CALCUL DES EMISSIONS DE GES	13
3.4 LES GAZ A EFFET DE SERRE PRIS EN COMPTE PAR LA METHODE	15
3.5 L'OUTIL DE L'ADEME : LE TABLEUR BILAN CARBONE V.8.1	15
3.6 LES INCERTITUDES SUR LES RESULTATS	16
<b>CHAPITRE 4. LE BILAN CARBONE EXAKIS NELITE 2021</b>	<b>17</b>
4.1 PERIMETRE D'ETUDE	17
4.2 BILAN GLOBAL EXAKIS NELITE	19
4.2.1 <i>Résultats</i>	19
4.2.2 <i>Répartition des émissions de GES selon les postes de la méthodologie Bilan Carbone®</i>	20
4.2.3 <i>Répartition des émissions de GES selon les postes d'émission Exakis Nelite</i>	21
4.2.4 <i>Analyse des résultats</i>	22
4.2.5 <i>Incertitudes et marges d'erreur</i>	24
4.3 BILAN POSTE PAR POSTE	25
4.3.1 <i>Transports</i>	25
4.3.2 <i>Achats de biens et services hors informatique</i>	32
4.3.3 <i>Restauration et hébergement</i>	34
4.3.4 <i>Bâtiments, énergies et gestion des locaux</i>	37
4.3.5 <i>Informatique</i>	42
4.3.6 <i>Télétravail</i>	47
4.3.7 <i>Déchets directs (&lt;1% des émissions de GES)</i>	48

<b>CHAPITRE 5. TRAJECTOIRE BAS CARBONE.....</b>	<b>50</b>
5.1 OBJECTIFS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GES .....	50
5.2 PLAN DE TRANSITION.....	50
5.2.1 <i>Gouvernance et suivi de la trajectoire climat</i> .....	50
5.2.2 <i>Actions proposées</i> .....	51
<b>CHAPITRE 6. ANNEXES .....</b>	<b>55</b>
6.1 RESULTATS SELON LA NORME ISO 14069.....	55
6.2 RESULTATS SELON LE GHG PROTOCOL .....	57
6.3 RESULTATS SELON LE NOUVEAU BEGES REGLEMENTAIRE.....	58

# Chapitre 1. Contexte et objet de l'étude

## 1.1 Le contexte énergie-climat

### 1.1.1 Le réchauffement climatique

En 2020, le système climatique a dépassé le seuil de 1,2°C de réchauffement par rapport aux niveaux préindustriels (1850). Ce réchauffement ne représente pas une simple hausse des températures mais transforme la totalité du système climatique avec des conséquences dramatiques sur la fonte des glaciers, le niveau d'acidité des océans et leur capacité d'absorption du carbone, la montée du niveau des océans, les événements climatiques extrêmes (inondations, cyclones, tempêtes...), l'assèchement des sols, la chute de la biodiversité, la survie alimentaire, la survie de nos écosystèmes animaux et végétaux, et donc la nôtre.

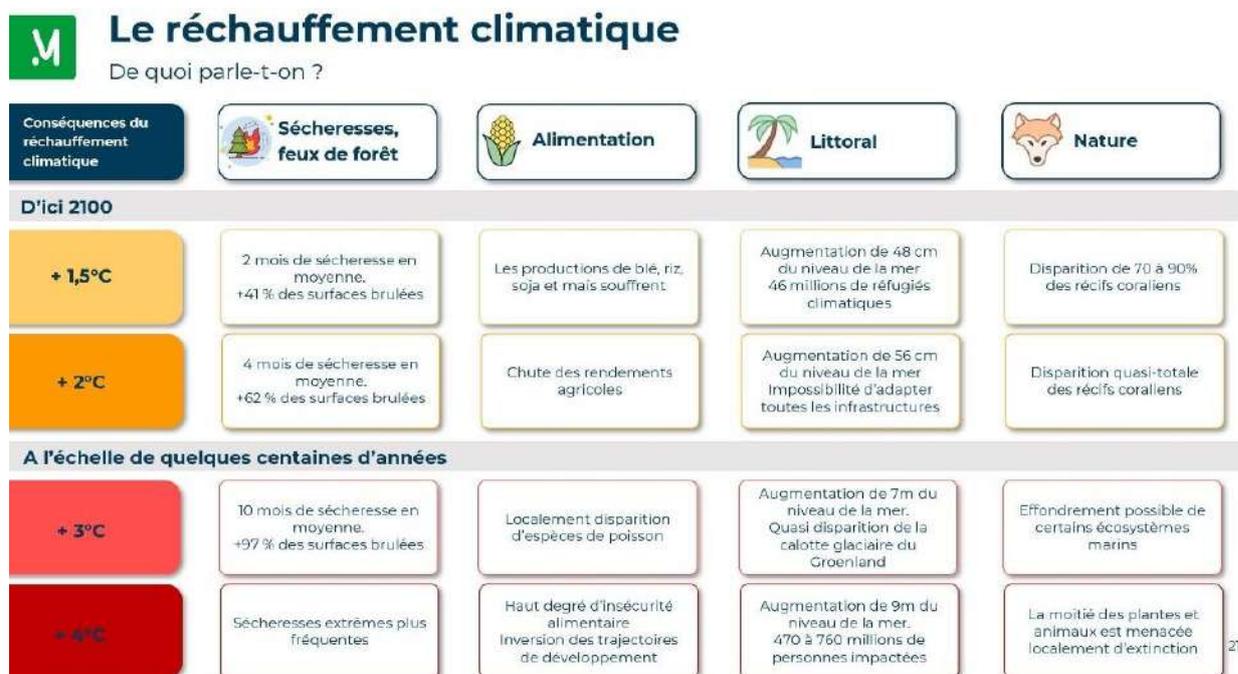


Figure 1 : Effets du réchauffement climatique – schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2021

Ce schéma représente 4 grands effets (non exhaustifs) du réchauffement climatique selon les degrés de réchauffement. A titre indicatif, la différence de température moyenne mondiale entre aujourd'hui et l'ère glaciaire (-20 000 ans) est de 6 °C seulement, pour un climat et des conditions de vie radicalement différents.

## 1.1.2 Un réchauffement dû aux émissions de gaz à effet de serre anthropiques

Il existe aujourd’hui un consensus au sein de la communauté d’experts climatiques internationaux sur le rôle de la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l’atmosphère sur le réchauffement climatique, et en particulier les GES anthropiques (d’origine humaine). Depuis l’ère industrielle, les activités humaines - notamment la combustion d’énergies fossiles, l’utilisation de produits chimiques, la déforestation ou l’élevage – rejettent des GES qui déséquilibrent la composition de l’atmosphère, renforcent l’effet de serre naturel et réchauffent notre planète.

Pour appréhender l’ensemble de ces risques, le GIEC (IPCC en anglais), un organisme indépendant, a été créé à la suite des premières alertes sur le climat en 1988. Son rôle est d’évaluer la situation climatique, mettre en lumière les impacts et proposer des leviers d’adaptation. Dans son dernier rapport, le GIEC indiquait que les émissions anthropiques annuelles moyennes au cours de la période 2010-2019 étaient supérieures à celles de toutes les décennies précédentes.

Emissions have grown in most regions but are distributed unevenly, both in the present day and cumulatively since 1850.

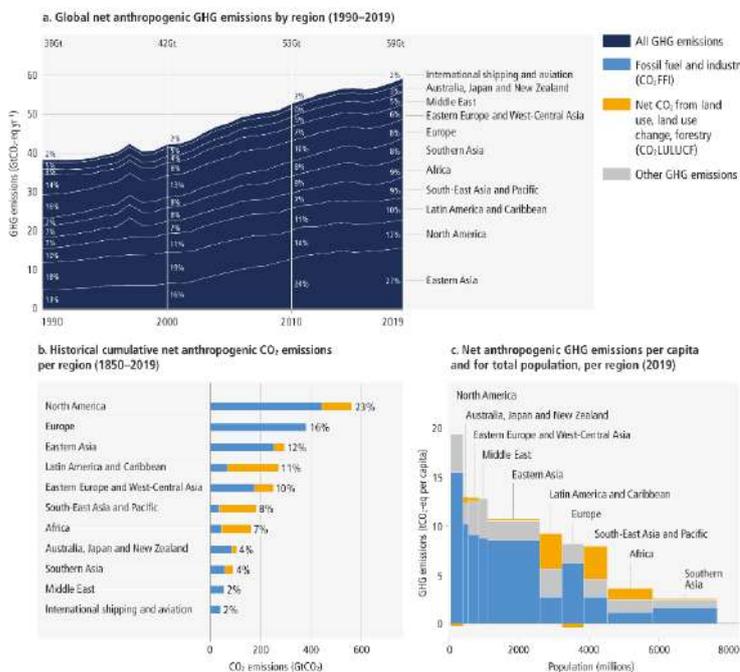


Figure 1 : GIEC, figure SPM.2. Émissions régionales de GES et part régionale des émissions totales cumulées de CO<sub>2</sub> de 1850 à 2019

Les émissions de GES varient selon les régions (cf figure SPM2). Cette perspective régionale doit être cependant nuancée :

› Si les grands pays producteurs, comme la Chine, ont un bilan de GES particulièrement lourd, il est directement dépendant de la demande et donc des habitudes de consommations des pays développés ou en développement. Dans un système mondialisé, l’offre et la demande n’ont pas de frontières. Les responsabilités sont partagées.

› Les émissions de GES n’ont pas frontières non plus : l’action climatique concerne toute la population mondiale peu importe les émissions de GES locales.

C’est pourquoi la crise environnementale doit être adressée à tous les niveaux : supranational, globale, nationale, régionale, locale et individuelle.

La communauté internationale se retrouve annuellement depuis 1995 pour adresser ces enjeux. C’est à l’occasion de la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (ou COP) en 2015 que la mise en place d’un dispositif de suivi et de contrôle des objectifs et des résultats a été conventionné : les Accords de Paris. Les pays signataires se sont accordés pour 28/10/2022

tenter de limiter le réchauffement à 1,5°C d'ici à 2100 (nous sommes déjà à 1,2°C aujourd'hui). En effet, les scientifiques prévoient, à partir de 1,5°C/2°C, un risque de franchissement de seuils critiques. Un niveau trop élevé de GES dans l'atmosphère risquerait notamment d'affaiblir la capacité des puits de carbone (océans, forêts) à absorber le CO<sub>2</sub>, entraînant des boucles de rétroaction et un effet d'emballement climatique dangereux.

Afin d'anticiper les changements futurs et de dessiner un plan de réduction mondiale des émissions de GES cohérent, le GIEC a étudié 5 scénarios possibles de RCP (Representative Concentration Pathway).

- > **Soutenabilité SSP1-1.9** : scénario à adopter pour respecter l'objectif 2°C de réchauffement maximum. La consommation mondiale est orientée vers une faible croissance matérielle et une moindre utilisation de ressources et d'énergie.
- > **Développement durable SSP1-2.6** : implique un effort d'atténuation important mais ne permet pas de rester sous l'objectif des 2°C de réchauffement. L'objectif est légèrement dépassé, malgré une neutralité carbone atteinte en 2080 et une captation du CO<sub>2</sub> atmosphérique.

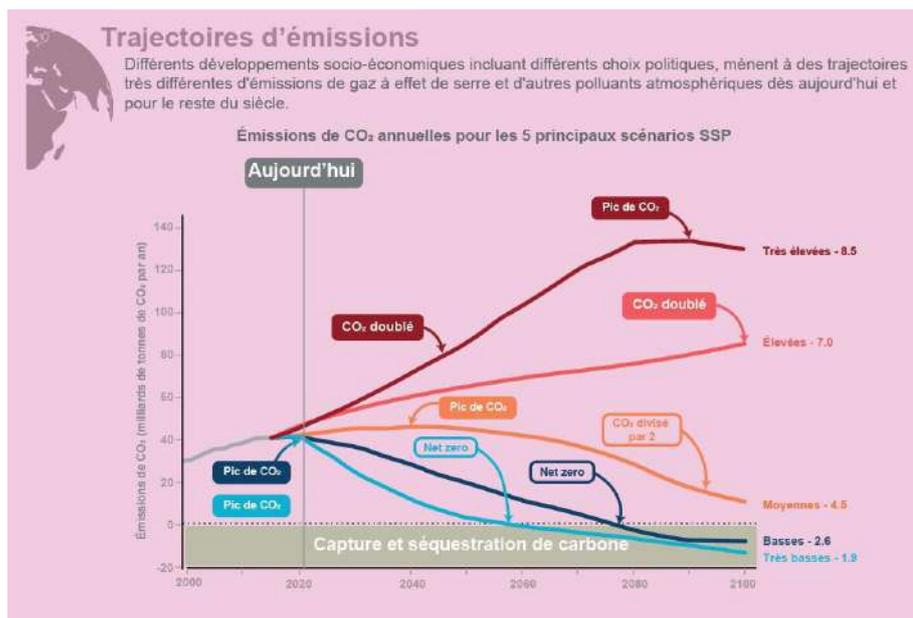


Figure 2 : [Infographie Bon Pote](#) à partir du rapport technique du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC, 2022

- > **Développement intermédiaire SSP2-4.5** : Notre monde poursuit ses tendances historiques avec une croissance inégalement répartie des revenus et opère lentement sa transition écologique. Il suppose que la transition démographique soit achevée dans la seconde moitié du XXI<sup>ème</sup> siècle.
- > **Rivalités régionales SSP3-7.0** : La résurgence du nationalisme, les préoccupations en matière de compétitivité et de sécurité et les conflits régionaux poussent les pays à se concentrer de plus en plus sur les questions nationales et régionales, au détriment des enjeux sociétaux et climatiques.
- > **Développement alimenté par des combustibles fossiles SSP5-8.5** : scénario le plus pessimiste du GIEC. La compétition du marché et la course à l'innovation continue, alimentées par un abondant recours aux restes de ressources en énergies fossiles.

Les deux premiers scénarios (SSP1-1.9 et SSP1-2.6) impliquent une coordination internationale renforcée, une responsabilisation des Etats mais aussi des grands secteurs de production.

### 1.1.3 Crise énergétique et pénuries de ressources

En 2021, les énergies fossiles ont compté pour plus de 82% de la consommation d'énergie primaire et plus de 61% de la production d'électricité dans le monde (BP Statistical Review of World Energy, 2022). Nos modes de vie reposent sur une abondance énergétique et notre économie mondiale est dépendante d'une ressource qui se raréfie : les énergies fossiles. A ceci s'ajoute la pénurie des métaux rares qui affecte déjà et fragilisera particulièrement le secteur de l'IT.

Ces derniers mois, deux crises conjoncturelles ont fragilisé les Etats et l'économie mondiale et montrent notre vulnérabilité : le conflit ukrainien et ses pénuries énergétiques, le covid et ses pénuries de semi-conducteurs.

Ces risques ne sont pas simplement conjoncturels mais bien structurels et doivent être pris en compte par les Etats et les entreprises pour assurer leur résilience et garantir leur avenir.

### 1.1.4 Risques et opportunités pour les entreprises

Au niveau du secteur privé, les entreprises prennent de plus en plus la mesure des risques climatiques et énergétiques sur leurs activités, y compris à court et moyen termes :

- › **Un risque de difficulté d'exploitation et de dépréciations d'actifs** lié à la fois aux impacts du réchauffement (dérèglement du cycle de l'eau, sécheresses importantes et incendies), aux pénuries énergétiques et de ressources, mais également aux risques de transition (pertinence et alignement au marché) ;
- › **Un risque de réputation et de pression par l'opinion.** A bien des égards, la réputation est un des actifs majeurs pour beaucoup d'acteurs notamment dans le secteur tertiaire ;
- › **Un risque réglementaire** croissant, à anticiper au regard des enjeux de la crise environnementale.

D'un autre côté, la mesure et la maîtrise de son empreinte environnementale représente une **opportunité** pour les entreprises. Elles offrent une grille de lecture nouvelle pour plus de sobriété à activité égale, et permettent d'identifier facilement des postes de gaspillage. Dans un contexte de forte incertitude, connaître et limiter un poste de gaspillage avec un faible impact économique aujourd'hui peut également réduire l'exposition au risque et les vulnérabilités potentielles de l'organisation. Elles permettent enfin de s'inscrire dans un avenir qui peut être encore désirable si un groupe significatif d'acteurs publics, économiques et de citoyens se saisissent de ces enjeux.

## 1.2 Le contexte réglementaire

Exakis Nelite est dans l'obligation d'élaborer son BEGES réglementaire :

- › **L'article 75 de la loi Grenelle II** indique que toutes les personnes morales de droit privé de **plus de 500 salariés** en France métropolitaine sont assujetties à l'obligation de réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Les entreprises assujetties doivent renouveler leur bilan carbone **tous les 4 ans**. Ce BEGES réglementaire est limité au **scope 1 et 2**, soit les émissions directes de gaz à effet de serre, ou indirectes via l'électricité, le froid ou la chaleur. Le scope 3, qui n'est pas pris en compte, concentre cependant toutes les autres émissions et représente la majorité des impacts. **La Direction d'Exakis Nelite a donc pris la décision d'aller plus loin que la réglementation.**
- › Les obligations sont décrites dans **l'article L229-25 du Code de l'environnement.**
- › Le **décret n°2022-982 du 1er juillet 2022** a mis à jour les dispositions réglementaires relatives au BEGES :
  - A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'ensemble des **émissions indirectes significatives** dues à l'activité de l'entreprise devra être pris en compte
  - A compter du 4 juillet 2022 : le plan d'actions pour réduire les émissions de GES est remplacé par le **plan de transition**. Ce dernier est plus précis et exigeant. Il doit présenter les actions que l'entreprise souhaite mettre en œuvre sur les années suivants le bilan carbone, pour les émissions directes et indirectes. Il doit enfin indiquer le volume global des réductions d'émissions de GES attendu pour les émissions directes et indirectes
  - Il rend possible l'établissement d'un **bilan consolidé** des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des sociétés d'un **Groupe**, sans limitation aux seules entreprises ayant le même code de nomenclature des activités françaises de niveau 2.
- › En 2021, Exakis Nelite a dépassé les 500 salariés, avec un effectif de **519** en décembre 2021.

## 1.3 Un Bilan Carbone inscrit dans la continuité de la politique RSE du Groupe Magellan Partners

Exakis Nelite est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale depuis sa création. En 2021, cette ambition a pris un nouveau tournant par la constitution d'un comité RSE à l'échelle du Groupe Magellan Partners et l'impulsion d'une grande stratégie RSE déployée sur toutes les entités du Groupe Magellan Partners, décrite dans le [Rapport extrafinancier 2021](#).

Depuis 2021, le Comité RSE s'est fixé un objectif clair : mesurer l'empreinte environnementale de ses entités afin de déployer une stratégie climat cohérente avec leurs émissions de gaz à effet de serre. Plutôt que d'avoir recours à des organismes externes, le Direction de Magellan Partners a pris la décision d'internaliser ces compétences pour en faire un levier de transformation de ses entités sur le long terme.

Cette démarche s'est réalisée en 2 temps :

- › Passer la certification Bilan Carbone® de l'ABC et devenir organisme partenaire du réseau ABC
- › Réaliser les Bilans Carbone® de ses entités, en commençant par Exakis Nelite.

## Chapitre 2. Présentation de la société Exakis Nelite

Exakis Nelite est le premier partenaire pure-player Microsoft indépendant en France, né du rapprochement de 2 leaders spécialistes de l'intégration de solutions Microsoft – Exakis et Nelite.

C'est en 2015 qu'Exakis Nelite a rejoint le Groupe Magellan Partners, un groupe de conseil en IT et management. Alliant expertise technique et fonctionnelle, Exakis Nelite adresse les enjeux IT de demain : Innovation Numérique, Cybersécurité, IoT, Data, transformation vers le Cloud Azure, Services Cognitifs et Intelligence Artificielle.

En 2021, Exakis Nelite comptait 12 agences (sites) dont 11 en France et 519 collaborateurs.



Figure 3 : photo Magellan Partners

## Chapitre 3. La méthode Bilan Carbone

### 3.1 Le choix du Bilan Carbone®

Il existe de nombreux outils et méthodologies pour calculer l'empreinte carbone d'une entreprise. Le Bilan Carbone® a l'avantage d'être ambitieux et complet. Le terme Bilan Carbone® désigne la méthode développée par l'ADEME et l'Association Bilan Carbone (ABC), qui propose la définition et la mise en oeuvre d'une démarche de progrès en matière de GES, d'évaluation et de réduction des GES pour les organisations et les territoires. Il inclut l'ensemble du scope 3 (émissions indirectes) et est compatible avec d'autres méthodes :

- ✓ Le BEGES réglementaire
- ✓ La norme ISO 14069
- ✓ Le GHG Protocol
- ✓ Le CDP 2018

Le Bilan Carbone® d'Exakis Nelite applique les principes de pertinence, cohérence, exactitude, exhaustivité, transparence et vérification pour suivre la norme **ISO 14064-1**. Ce Bilan comprend ainsi l'explication des choix méthodologiques sur le choix du périmètre de l'étude, la collecte de données, les facteurs d'émissions choisis et les niveaux d'incertitude.

Le Bilan Carbone® a deux grands objectifs :

1. **Donner une estimation quantitative des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une organisation.** Cette estimation n'a pas vocation à être exacte mais à fournir des **ordres de grandeurs** pour mieux comprendre son impact et ses opportunités d'amélioration.
2. **Définir une stratégie de réduction des émissions des GES** avec des actions priorisées à court et long terme en cohérence avec les moyens et les valeurs de l'organisation.

Ce Rapport Bilan Carbone® est complété par un Plan de Transition.

## 3.2 Les différentes phases d'un Bilan Carbone

Le Bilan Carbone® est un projet ambitieux qui se construit en plusieurs phases, du cadrage à la publication du Rapport Bilan Carbone® et du Plan de Transition.

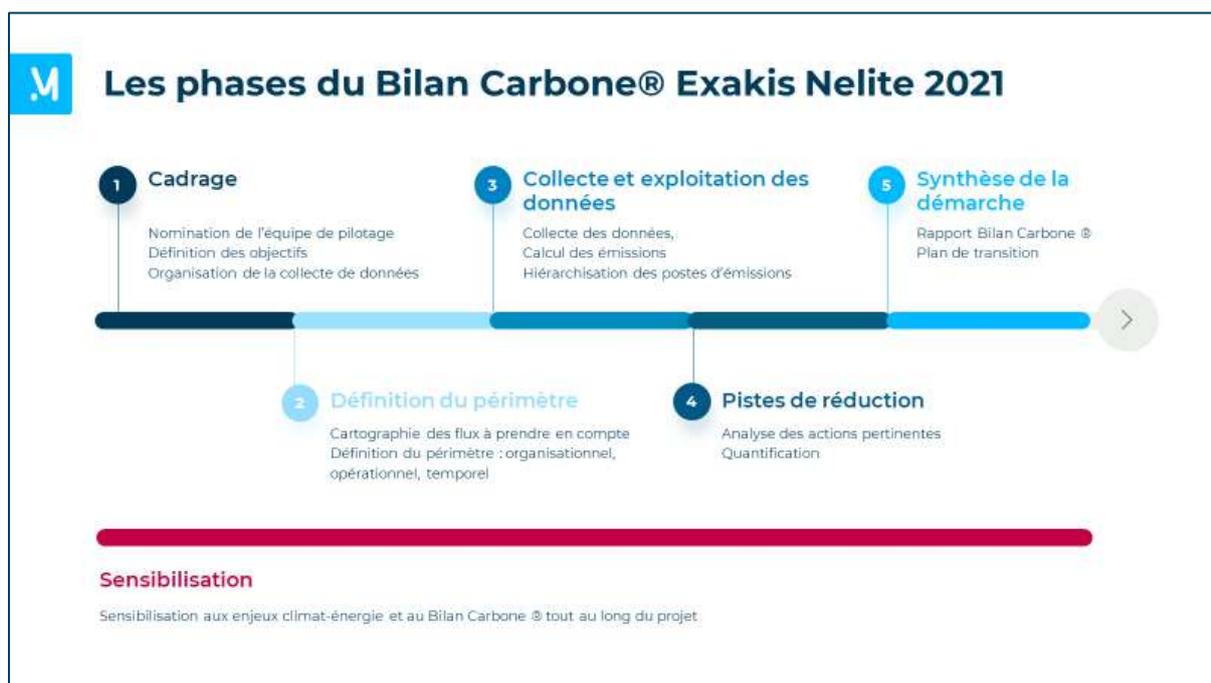


Figure 4 : Les phases du Bilan Carbone® Exakis Nelite 2021 – schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## 3.3 La méthode Bilan Carbone® de calcul des émissions de GES

L'objectif premier du Bilan Carbone® est de **donner une estimation quantitative des émissions de gaz à effet de serre (GES).**

Mesurer directement les émissions de GES de chaque action de l'entreprise - par la mesure de la concentration de GES dans l'air par exemple - serait techniquement très complexe et infiniment coûteux. La méthode Bilan Carbone® a mis en place un calcul pour combler cette lacune.



Figure 5 : Explication de la méthodologie de calcul du Bilan Carbone® – schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

- > **Donnée d'activité** : l'activité de l'entreprise est caractérisée par une donnée quantifiable - *exemple le nombre de km parcourus par les collaborateurs dans le cadre de leurs déplacements professionnels*
- > **Facteur d'émission** : ils convertissent la donnée d'activité en émissions de GES. Les facteurs d'émission choisis dans le cadre du Bilan Carbone® Exakis Nelite :
  - Viennent pour la majorité de la Base Carbone de l'ADEME. Ce sont des facteurs d'émission moyens, fournissant des ordres de grandeur et non des résultats exacts.
  - Certains facteurs d'émissions ont été calculés ou récupérés d'études respectant la méthodologie d'Analyse du Cycle de Vie pour permettre plus de précision. *Exemple : les facteurs d'émissions du café Nespresso*
  - Les facteurs d'émission du parc informatique sont issus des travaux de recherche de Magellan Partners. Depuis 2019, le Groupe Magellan Partners a développé un outil de mesure de l'empreinte environnementale du SI prenant en compte l'ensemble du cycle de vie et les caractéristiques précises des équipements et services IT. Ils permettent ainsi d'affiner la mesure par type de produits.
- > **L'unité de mesure, les équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e)** : les équivalents CO<sub>2</sub> sont une unité de mesure visant à uniformiser l'effet climatique des différents gaz à effet de serre. Les GES n'ont pas tous le même impact sur l'effet de serre. Afin de comparer l'impact des différents gaz à effet de serre, le GIEC des Nations Unies a défini le potentiel de réchauffement global ou PRG. Le PRG exprime le pouvoir de réchauffement d'un GES, en tenant compte de la durée pendant laquelle il reste actif dans l'atmosphère. Le dioxyde de carbone étant considéré comme le gaz de référence, son PRG est fixé arbitrairement à 1. Ainsi, les PRG des autres GES sont mesurés relativement au CO<sub>2</sub>, sur une période de 100 ans.

## 3.4 Les gaz à effet de serre pris en compte par la méthode

Le Bilan Carbone® est une méthode d'inventaire des émissions humaines (ou anthropiques) de GES. Les gaz à effet de serre comptabilisés sont les gaz qui sont répertoriés dans le protocole de Kyoto :

- **Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)**, issu de la déforestation et de l'utilisation de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz). Les émissions de CO<sub>2</sub> organique sont responsables de 69% de l'effet de serre induit par les activités humaines.
- **Le méthane (CH<sub>4</sub>)**, généré par la fermentation de matières organiques en l'absence d'oxygène (marais, rizières...) mais aussi par les fuites liées à l'utilisation d'énergies fossiles comme le gaz naturel ou le charbon, ou encore par l'élevage. Il est responsable de 18% de l'effet de serre induit par les activités humaines.
- **Le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O)**, il résulte de l'oxydation dans l'air de composés azotés et ses émissions sont dues pour 2/3 à l'usage de fumier et d'engrais. Il est également utilisé comme gaz propulseur dans les aérosols. Il est responsable de 5% de l'effet de serre induit par l'activité humaine.
- **Les gaz dits « industriels »** (HFC, PFC, SF<sub>6</sub>), car n'existant pas à l'état naturel mais produits par l'homme. Ils sont utilisés pour la production de froid, dans les climatiseurs, réfrigérateurs, et autres systèmes industriels. Même s'ils sont présents en très faible concentration dans l'atmosphère, certains d'entre eux ont un PRG (pouvoir de réchauffement global) très important.

GES non pris en compte par le protocole de Kyoto : l'ozone atmosphérique O<sub>3</sub>, les chlorofluorocarbures (CFC) et la vapeur d'eau.

## 3.5 L'outil de l'ADEME : le Tableur Bilan Carbone V.8.1

La méthodologie Bilan Carbone® créée en 2004, possède aujourd'hui plus de 1000 références que ce soit pour des entreprises, ou des collectivités. La dernière mise à jour du tableur ADEME est la version 8.1.

La version 8 du Bilan Carbone® apporte une méthodologie modulable, véritable guide d'excellence permettant de développer une démarche d'amélioration continue et un reporting des émissions de GES. La méthodologie

permet d'approfondir la comptabilité des GES en menant une analyse stratégique d'une organisation et propose les meilleures pratiques en matière de plan d'actions.

C'est cet outil qui a été utilisé pour l'étude présentée dans ce document.

## 3.6 Les incertitudes sur les résultats

Chacune des valeurs du Bilan Carbone® est assortie d'une incertitude plus ou moins forte :

- › **Incertitude des facteurs d'émission** : elle est inhérente à la méthodologie car les facteurs d'émission représentent des ordres grandeur. Les niveaux d'incertitude varient selon les facteurs d'émission, de 5% pour les facteurs issus d'études d'Analyse du Cycle de Vie précises, à 100%.
- › **Incertitude sur les données** : cela dépend de l'accessibilité de l'information et de la facilité de collecte des données. *Par exemple, sur le poste « transports », les déplacements professionnels ont un faible niveau d'incertitude grâce au suivi des notes de frais de déplacements, alors que le déplacement des visiteurs a un fort niveau d'incertitude car il relève d'une estimation globale du nombre de visiteurs par site, réalisée avec les services RH.*

# Chapitre 4. Le Bilan Carbone Exakis Nelite 2021

## 4.1 Périmètre d'étude

### ■ Périmètre organisationnel

Le périmètre organisationnel correspond à l'ensemble des sites, installations de l'organisation à prendre en compte. Le Bilan Carbone® Exakis Nelite comprend l'ensemble des sites indiqués dans le tableau.

Exakis Nelite possède également un site à Casablanca (Maroc). Ce périmètre a été exclu du Bilan Carbone® en raison de la gestion séparée du site et du manque d'informations exploitables pour la bonne réalisation du Bilan. Ce site serait à ajouter pour un prochain Bilan Carbone®.

Figure 6 : Effectifs Exakis Nelite 2021 sur le périmètre étudié

Sites	Effectifs 2021
Paris	158
Bidart (siège)	53
Lyon	134
Aix en Provence	38
Nantes	68
Toulouse	26
Nice	5
Grenoble / Meylan	20
Clermont-Ferrand	5
Lens	12
Lille	
TOTAL	519

### ■ Périmètre opérationnel : cartographie des flux

Le périmètre opérationnel correspond à l'ensemble des émissions générées par l'activité de l'organisation et qui seront comptabilisées (émissions directes ou indirectes).

Le Bilan Carbone® a pour vocation d'étudier une organisation sur un périmètre le plus exhaustif possible. **Il ne prend pas en compte seulement les flux gérés directement par l'organisation mais bel et bien l'ensemble des flux desquels l'organisation est responsable et dépendante, c'est-à-dire tous les flux dont dépend son activité.**

Par exemple, une entreprise ne maîtrise pas directement les déplacements domicile-travail de ses collaborateurs. Cependant, sans ces déplacements, ses collaborateurs ne seraient pas en mesure de travailler. L'activité de l'entreprise est donc dépendante de ces déplacements, ce qui explique pourquoi ils sont pris en compte.

## M Cartographie des flux – Bilan Carbone® Exakis Nelite 2021

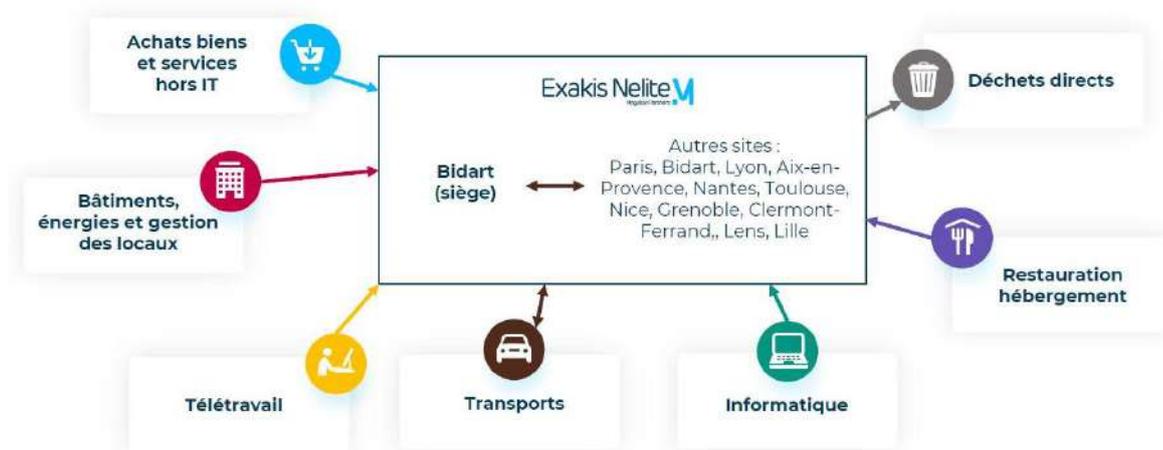


Figure 7 - Cartographie des flux – schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

### ■ Postes et sources d'émission

## M Flux par postes d'émission – Bilan Carbone® Exakis Nelite 2021



Figure 8 – Description des flux d'activité pour chaque poste d'émission choisi par Exakis Nelite - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## ■ Périmètre temporel

Le Bilan Carbone® recouvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

## 4.2 Bilan global Exakis Nelite

### 4.2.1 Résultats

#### Résultats– Bilan Carbone® Exakis Nelite 2021

Les émissions globales de GES générées en **2021** par les activités d'**Exakis Nelite** sur le périmètre étudié ont été évaluées à :

**1 973**  
tonnes  
CO<sub>2</sub>e

C'est l'équivalent de :



Emissions GES annuelles de **199** français



Environ **1 973** aller-retours Paris-New-York en avion (1 passager)



Un jour de chauffage au gaz en France pour **106 664** foyers

Soit

Exakis Nelite   
MagellanPartners

**3,8 tonnes CO<sub>2</sub>e par collaborateur**

**26 kg CO<sub>2</sub>e par jour de mission**

**28 kg CO<sub>2</sub>e par k€ CA**



Figure 9 : Résultats globaux du Bilan Carbone® Exakis Nelite 2021 - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

#### Equivalences :

- › Empreinte carbone d'un français estimé à 9,9 tonnes CO<sub>2</sub>e

Source : My CO<sub>2</sub> par Carbone 4, d'après le Ministère de la transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agrabalyse V3 et INCA 3, 2023

- › Empreinte carbone d'un trajet aller-retour Paris-New York estimé à 583,1kg CO<sub>2</sub>e par passager

Source : calculateur des émissions de gaz à effet de serre de l'aviation civile du gouvernement français

- › Empreinte carbone d'un jour de chauffage au gaz dans un foyer français estimé à 18,5 kg CO<sub>2</sub>e

Source : hellocarbo

## 4.2.2 Répartition des émissions de GES selon les postes de la méthodologie Bilan Carbone®

La méthodologie Bilan Carbone® propose une catégorisation des postes d'émission. Le schéma ci-dessous reprend la répartition des émissions de GES Exakis Nelite selon ces catégories :

### **M** Résultats répartition Bilan Carbone

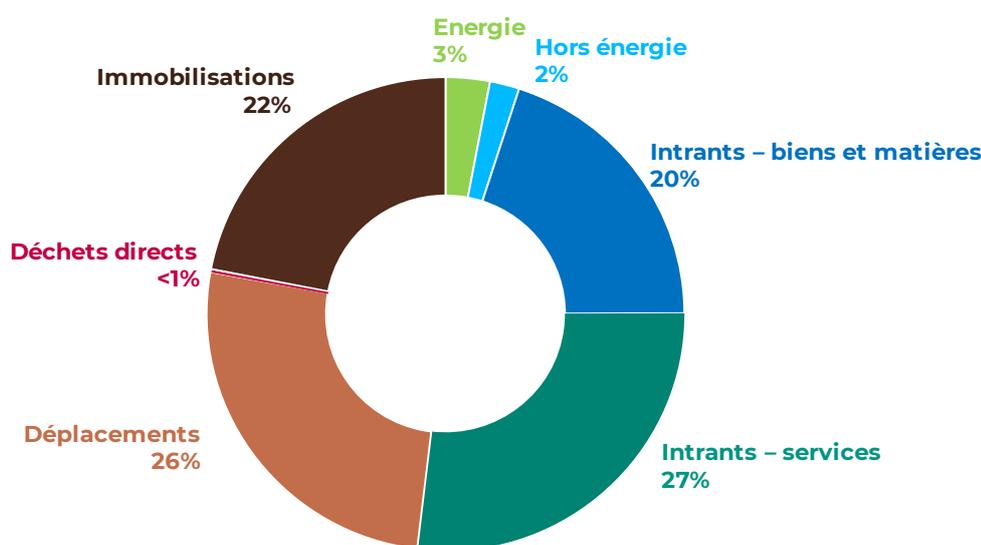


Figure 10 Répartition des émissions de GES en % par grands postes d'émission de la méthodologie Bilan Carbone® - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

**Le poste Energie** : il inclut les consommations énergétiques des locaux Exakis Nelite

**Le poste Hors Energie** : il inclut les émissions issues des fuites de gaz des unités de production de froid (climatiseurs).

**Le poste Intrants – biens et matières** : il inclut les émissions relatives aux achats de tous les biens (IT et non IT)

**Le poste Intrants – services** : il inclut les émissions relatives aux achats de tous les services (IT et non IT)

**Le poste Déplacements** : ce poste permet d'évaluer les émissions relatives aux déplacements des salariés (domicile-travail, professionnels), mais aussi des visiteurs (clients, partenaires). Il inclut également le poste relatif au transport des marchandises entrantes (matières premières) ou sortantes (produits de l'entreprise).

**Le poste Déchets directs** : il permet d'évaluer les émissions relatives aux déchets produits par les services de l'entreprise.

**Le poste Immobilisations** : il permet d'estimer les émissions relatives à la production des biens durables utilisés par l'entreprise (patrimoine immobilier, véhicules, équipements informatiques...).

## 4.2.3 Répartition des émissions de GES selon les postes d'émission Exakis Nelite

### **M** Résultats répartition Exakis Nelite

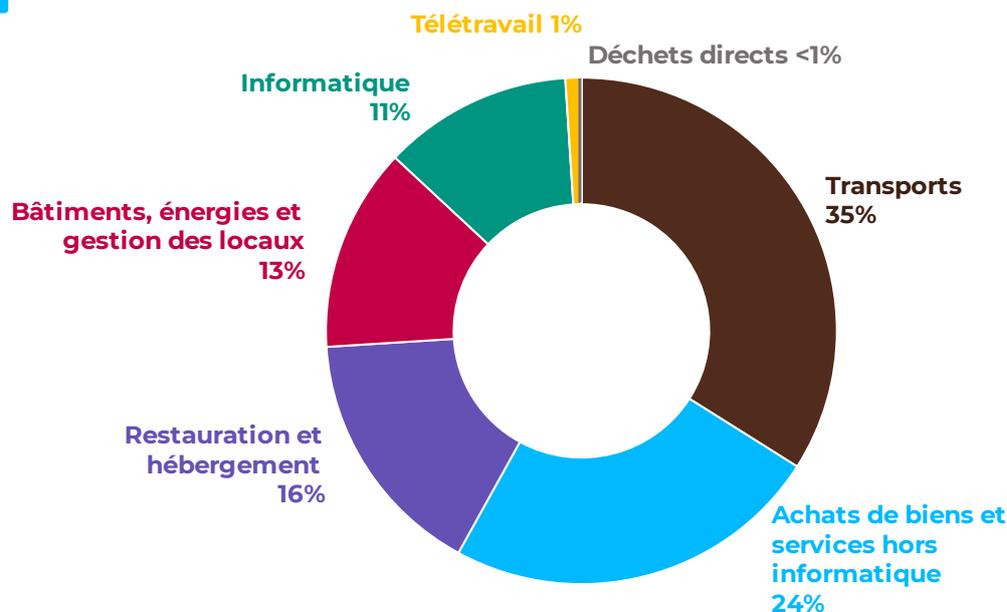


Figure 11 : Répartition en % des émissions de GES par postes d'émissions définis par Exakis Nelite - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

L'équipe Bilan Carbone d'Exakis Nelite a redéfini les grands postes d'émission pour les lier à des grands domaines d'intervention pertinents dans le cadre des activités d'Exakis Nelite et faciliter l'analyse des émissions de GES.

Le transport est le poste d'émission le plus important, représentant 35% des émissions de GES, suivi par le poste achats de biens et services hors informatique (24%) et la restauration et l'hébergement (16%). Viennent ensuite le poste de bâtiments et énergies (13%), l'informatique (11%), et enfin le télétravail (1%) et les déchets (0,1%).

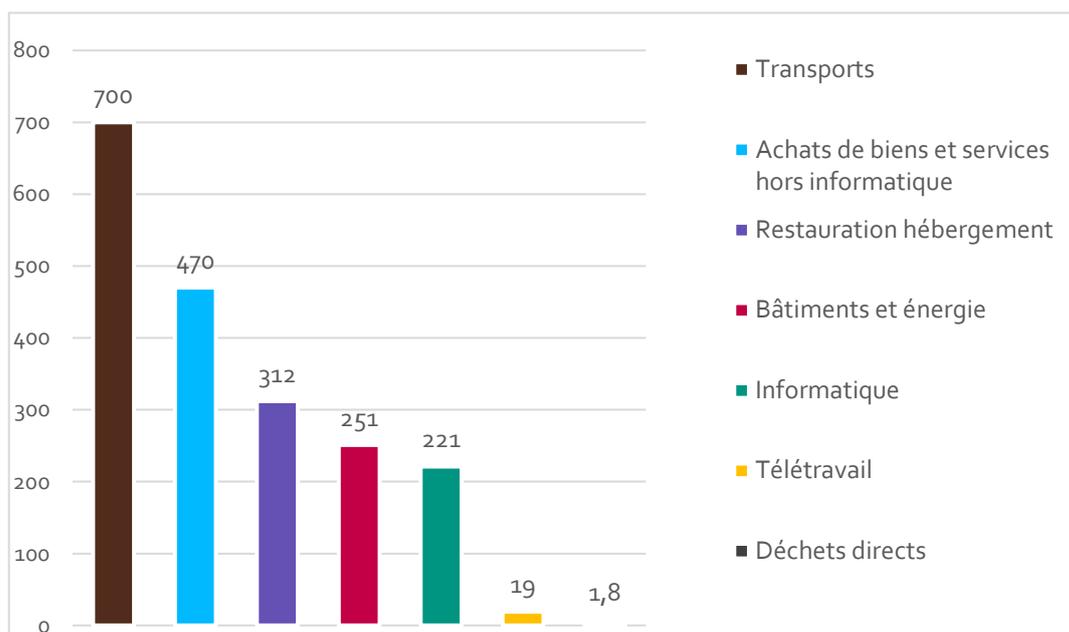


Figure 12 : Emissions de GES par postes d'émissions en tonnes CO2e - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## 4.2.4 Analyse des résultats

Ce résultat est cohérent par rapport à l'activité d'Exakis Nelite, qui repose sur des prestations de services réalisées par des consultants.



Le plus grand poste d'émission est le **poste « transports »**. La majorité des impacts se répartissent entre les deux sous-postes déplacements domicile-travail (DT) et déplacements professionnels. Au sein des déplacements DT, la voiture thermique représente 85% des émissions de GES alors qu'elle ne représente que 41% des déplacements réalisés. Au sein des déplacements professionnels, c'est le parc de véhicules de fonction qui concentre les impacts, à la fois l'immobilisation des véhicules (171 tonnes CO2e) et le carburant consommé (137 tonnes CO2e). Viennent ensuite les déplacements des collaborateurs en voiture et en avion. Comme pour les déplacements DT, le type de transport emprunté a un fort impact sur les émissions de GES générées. Les axes d'amélioration majeurs sont la promotion des mobilités douces et la décarbonation de notre parc de véhicules de fonction.



La deuxième grande source d'émission est le poste « **achats de biens et services hors informatique** ». Les achats de services d'assurances, de services bancaires, de prestation de conseil et d'honoraires concentrent ici la majorité des impacts.



Vient ensuite le poste « **restauration et hébergement** ». Le déjeuner des collaborateurs est l'activité la plus émettrice de ce poste. En effet, l'alimentation est une cause majeure d'émissions de GES. Viennent ensuite les événements d'agence et les hébergements des collaborateurs en hôtel.



Le poste « **bâtiments, énergies et gestion des locaux** » représente 13% des émissions de GES d'Exakis Nelite. L'immobilisation des bâtiments (empreinte carbone de fabrication des bâtiments répartis sur 20 ans) est le premier émetteur, responsable d'environ 100 tonnes CO<sub>2e</sub>. S'en suivent les dépenses de travaux et d'entretien des locaux. Les consommations énergétiques des locaux viennent en troisième place, représentant 37 tonnes CO<sub>2e</sub>. Ce chiffre relativement faible vient du fait que la quasi-totalité des locaux d'Exakis Nelite sont chauffés et refroidis à l'électricité. Or, l'électricité en France est, à l'heure actuelle, faiblement carbonée. Il est à noter que les fuites de gaz dues aux climatisations sont au même niveau d'émissions que les consommations énergétiques et constituent un grand levier d'optimisation.



La poste « **informatique** » représente 12% des émissions de GES d'Exakis Nelite. 49% des émissions de ce poste proviennent des intrants IT pour un usage interne. Il s'agit des achats ponctuels non amortis au cours de l'année 2021 : services et licences informatiques, accessoires IT, gestion du site web et télécommunications. 44% des émissions viennent du parc informatique (immobilisations d'ordinateurs portables, téléphones, imprimantes, écrans et serveurs physiques) dont les émissions sont évaluées à environ 98 tonnes. Les services d'hébergement Cloud Azure et les outils collaboratifs Office 365 représentent seulement 7% des émissions de ce poste. De nombreuses actions peuvent être envisagées comme la rationalisation du parc, l'allongement de la durée de vie des équipements et l'inclusion de critères RSE dans les achats.



Le poste « **télétravail** » représente 1% des émissions de GES. Il concerne les consommations énergétiques des collaborateurs lors de leurs jours de télétravail.



Le poste « **déchets directs** » est le moins émetteur. Il concerne les émissions de GES générées par les déchets de bureau et les déchets électriques et électroniques.

## 4.2.5 Incertitudes et marges d'erreur

Les marges d'erreur, comme dans tout Bilan Carbone®, sont élevées. Le taux d'incertitude global est de 18%. Ceci est dû à l'incertitude sur les facteurs d'émissions de nos partenaires et fournisseurs pour lesquels les ratios monétaires ont dû être appliqués. Ces ratios (kg CO<sub>2</sub>e par k€ dépensés) ont un niveau élevé d'incertitude (autour de 80%).

Le Bilan Carbone® est un raisonnement en « ordre de grandeur ». Ces marges d'erreur ne remettent pas en cause la détermination des postes prépondérants.

## 4.3 Bilan poste par poste

### 4.3.1 Transports

Les transports représentent **35%** des émissions GES d'Exakis Nelite en 2021, soit **700** tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Ce poste permet la comptabilisation des émissions de GES générées par les déplacements :

- **Les déplacements domicile-travail** : concernent les déplacements réguliers des salariés Exakis Nelite entre leur domicile, leur lieu de travail et celui de leur(s) client(s)
- **Les déplacements professionnels** incluent les déplacements des salariés Exakis Nelite dans le cadre professionnel ainsi que le parc de véhicules de fonction (émissions de fabrication et carburant). NB : le parc de véhicule est classé en immobilisations et les dépenses d'entretien et de parking en intrants dans la classification classique du Bilan Carbone® (cf 4 .2.2). Nous l'avons ici catégorisé dans les déplacements professionnels.
- **Les déplacements des visiteurs** concerne les déplacements des visiteurs se rendant sur les sites Exakis Nelite
- **Le fret interne** est le transport de marchandises entre agences.

NB : le fret interne est comptabilisé dans les intrants dans la classification classique du Bilan Carbone® (cf 4 .2.2).

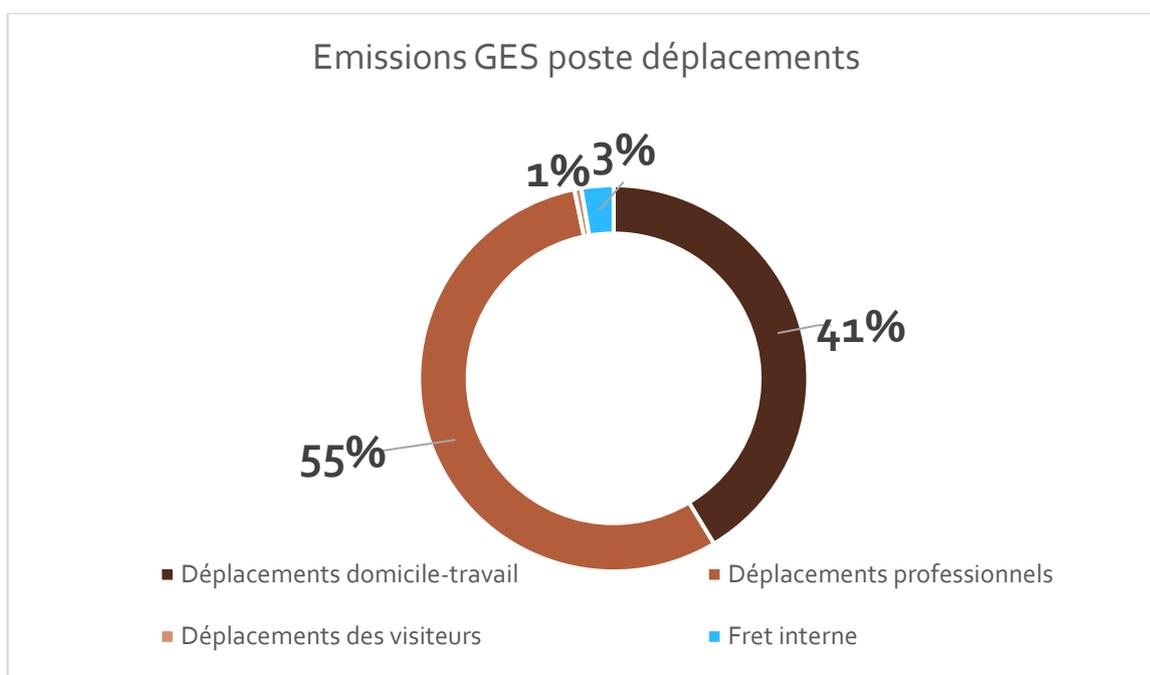


Figure 13 : Répartition des émissions de GES du poste transport entre les 4 sous-postes, en % - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Le sous poste domicile-travail a émis environ 275 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021, représentant 41% des émissions du poste transports.

### ■ Origine des données collectées

Ce sous poste comptabilise l'ensemble des déplacements quotidiens entre le domicile des collaborateurs et leur lieu de travail, qui peut être les locaux Exakis Nelite et/ou les locaux de leur(s) client(s). Ces déplacements se comptent en passager x km par type de transport.

- Nous avons collecté des **données RH** : code postal du site Exakis Nelite affilié au collaborateur, code postal du domicile du collaborateur
- Que nous avons complétées avec un **diagnostic de mobilités** envoyé à tout le Groupe Magellan Partners. Le diagnostic demandait aux collaborateurs le nombre de km moyens parcourus lors des trajets DT, les modes de transports privilégiés et le nombre de jours de télétravail par semaine en 2021. Au total 326 collaborateurs d'Exakis Nelite ont répondu au questionnaire, soit 63% des effectifs.

Les résultats montrent des moyens de déplacements très variables selon la zone géographique. La voiture est aujourd'hui le moyen de transport privilégié par nos collaborateurs : il représente 45,8% des déplacements. Elle est particulièrement utilisée à Aix-en-Provence et Bidart, sites isolés des transports en commun. A Lyon, les collaborateurs utilisent autant les transports en commun que la voiture et à Paris les transports en commun dépassent largement la voiture. Le mode de transport choisi est donc corrélé à la disponibilité des transports en commun. C'est une donnée à prendre en compte dans le plan de mobilité à venir.

### ■ Emissions de GES

Afin de mieux représenter l'impact des différents types de transport sur l'environnement, le tableau ci-dessous compare le % de km parcourus et le % d'émissions de GES émises par type de transport.

Mode de déplacement	Km parcourus	% km parcourus	Emissions de GES tonnes équivalent CO <sub>2</sub>	% émissions GES
Marche et vélo sans assistance électrique	53 188	2%	0,0	0,0%
Vélo électrique	58 362	2%	0,6	0,2%

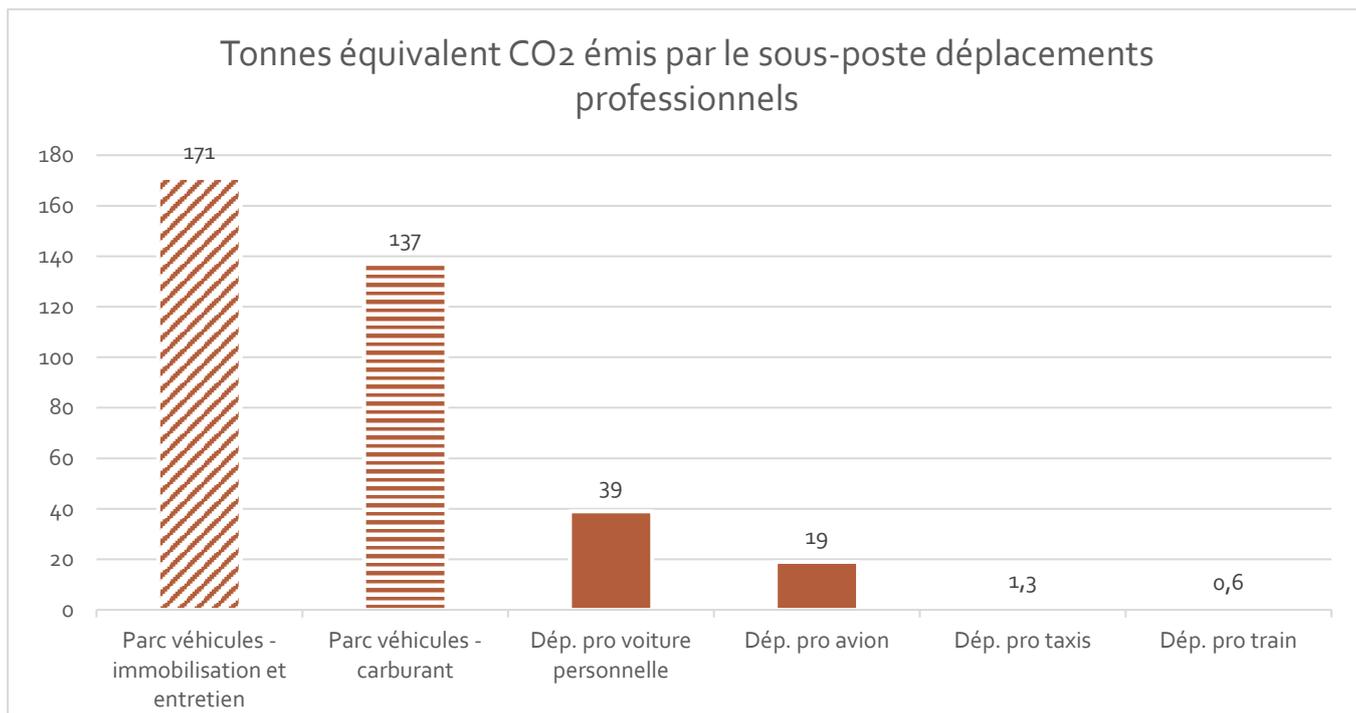
TER et TGV	629 232	21%	14,0	5,1%
Transports en commun : métro, bus, tram...	748 911	25%	2,0	0,7%
Voiture thermique	1 212 391	41%	234,0	85,1%
Voiture électrique et hybride	158 589	5%	13,1	4,8%
Moto thermique	40 485	1%	6,8	2,5%
Moto électrique	29 023	1%	0,5	0,2%
Covoiturage	62 407	2%	4,0	1,5%
<b>TOTAL</b>	<b>2 992 588</b>	<b>100%</b>	<b>275,0</b>	<b>100%</b>

Alors que la voiture thermique représente 41% des déplacements, elle est responsable de 85,1% des émissions de GES des déplacements domicile-travail. Les transports en commun ont un rapport inverse : ils émettent 0,7% des émissions de GES alors qu'ils représentent 25% des trajets.

## DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

**Le sous-poste « déplacements professionnels » est émetteur d'environ 368 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> et représente 55% du poste transports. Il inclut les émissions de GES générées par 3 activités :**

- > Les déplacements dans le cadre du travail incluent tous les déplacements des salariés Exakis Nelite dans le cadre professionnel hors déplacements domicile-travail. Ils représentent 16% des émissions de GES du sous-poste.
- > L'immobilisation et l'entretien de notre parc de véhicules de fonction représente 47% des émissions de GES du sous-poste.
- > Le carburant consommé par notre parc de véhicules de fonction représente 37% des émissions de GES du sous-poste.



Il apparaît la majorité des impacts environnementaux concernent d'abord le parc de véhicule de fonction d'Exakis Nelite, puis les déplacements professionnels en voiture et en avion.

### Flotte de véhicules de fonction – immobilisation, entretien et carburant

#### ■ Origine des données collectées

En 2021, Exakis Nelite disposait de :

- › 3 motos : 2 achetées et 1 louée pour une durée de 4 ans
- › 58 voitures louées auprès de 2 entreprises, pour des durées de 3 à 5 ans selon les modèles

Le calcul du Bilan Carbone inclut :

- Les émissions de GES générées par le carburant consommé par les véhicules de fonction par litre et type de carburant : les données proviennent de toutes les consommations de carburant transmises par nos fournisseurs de véhicules.
- Les émissions de GES de la fabrication des véhicules, divisées par leur durée de vie. En effet, la fabrication des voitures et des motos est fortement génératrice de GES. Nous avons pour cela collecté des informations détaillées sur notre parc : constructeur, modèle de voiture, caractéristiques techniques.

- Les émissions de GES dues aux activités d'entretien des véhicules. Ils concernent les dépenses réalisées pour l'entretien (réparations) et les accessoires (casques) et retranscrites dans les extraits comptables.

## ■ Emissions de GES

NB : pour la fabrication des véhicules, une première méthode de calcul des GES par le poids des véhicules était proposée par l'ADEME. Cette méthode, cependant, manque de précisions et ne prend pas en compte les modèles de véhicules et leurs options énergétiques (essence, hybride, électrique) qui influent sur leur empreinte de fabrication. Nous avons donc repris le [calculateur](#) lancé par Touring Club Suisse et l'Institut Paul Scherrer. Le résultat final était cohérent avec le résultat du calcul par poids de l'ADEME et permettra à Exakis Nelite d'étudier l'évolution de l'empreinte de son parc en fonction des modèles de véhicule choisis.

## Déplacements dans le cadre du travail

Exakis Nelite avait 11 sites (ou « agences ») en 2021. Les déplacements professionnels sont essentiels pour la cohésion des équipes et l'entretien d'un esprit Exakis Nelite à l'échelle national, ce qui n'empêche pas de potentielles rationalisations de ces déplacements.

## ■ Origine des données collectées

Les données ont été collectées par l'analyse des notes de frais des collaborateurs :

- Notes de frais de taxi : à partir des notes de frais, nous avons réalisé des estimations sur les km parcourus et appliqué le facteur d'émission de l'ADEME (GES/km parcouru)
- Notes de frais de train : toutes les notes de frais ont été fiabilisées, analysées et traduits en passagers x km.
- Notes de frais d'avion : toutes les notes de frais ont été fiabilisées, analysées et traduits en passagers x km.
- Notes de frais pour les indemnités kilométriques : concerne le cas où le collaborateur utilise sa propre voiture pour se déplacer dans le cadre professionnel, et est indemnisé par Exakis Nelite en fonction des km parcourus. Nous avons ainsi pu obtenir les passagers x km.

## ■ Emissions de GES

Mode de déplacement	Km parcourus	% km parcourus	Emissions de GES tonnes équivalent CO <sub>2</sub>	% émissions GES
Taxi	6 858	1%	1,3	2%
Voitures personnelles	20 0427	33%	38,7	65%
Train	326 861	53%	0,6	1%
Avion	80 767	13%	18,5	31%
TOTAL	614 913	100%	59,1	100%

On constate que l'avion est le mode de transport le plus polluant ramené au km, suivi des taxis et voitures personnelles. Le train apparaît comme le mode de transport le plus écologique, de loin.

### DEPLACEMENTS VISITEURS

Le sous-poste « déplacements visiteurs » est émetteur d'environ 3,9 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

## ■ Origine des données collectées et méthodes de calcul utilisées

Exakis Nelite n'a pas de suivi du nombre de visiteurs au sein de ses sites. Des estimations par site ont été proposées par les services RH. Nous avons ensuite appliqué la répartition des modes de transport domicile-travail des collaborateurs par site aux visiteurs.

## ■ Emissions de GES

Sans surprise, les émissions de GES se concentrent sur les sites de Paris, puis Lyon, suivi par Aix-en-Provence et Nantes.

## FRET INTERNE

Le sous-poste « fret interne » est émetteur d'environ 17,7 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

### ■ Origine des données collectées et méthodes de calcul utilisées

Le fret interne concerne les marchandises transportées d'un site à l'autre. Exakis Nelite étant une entreprise tertiaire, ce poste est peu élevé. Il s'agit principalement du transport de fournitures de bureaux, d'équipements informatiques et des Welcome Box offertes aux nouveaux collaborateurs. Les données sont issues des extraits comptables.

### ■ Emissions de GES

En l'absence d'informations précises sur les modes de transport, nous avons utilisé le facteur d'émission « Transport terrestre » en ratio monétaire.

## 4.3.2 Achats de biens et services hors informatique

Dans le cadre de son activité, Exakis Nelite achète des biens et services variés. Ce poste concerne les achats hors du poste informatique et représente **24%** des émissions de GES d'Exakis Nelite en 2021, soit **470** tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

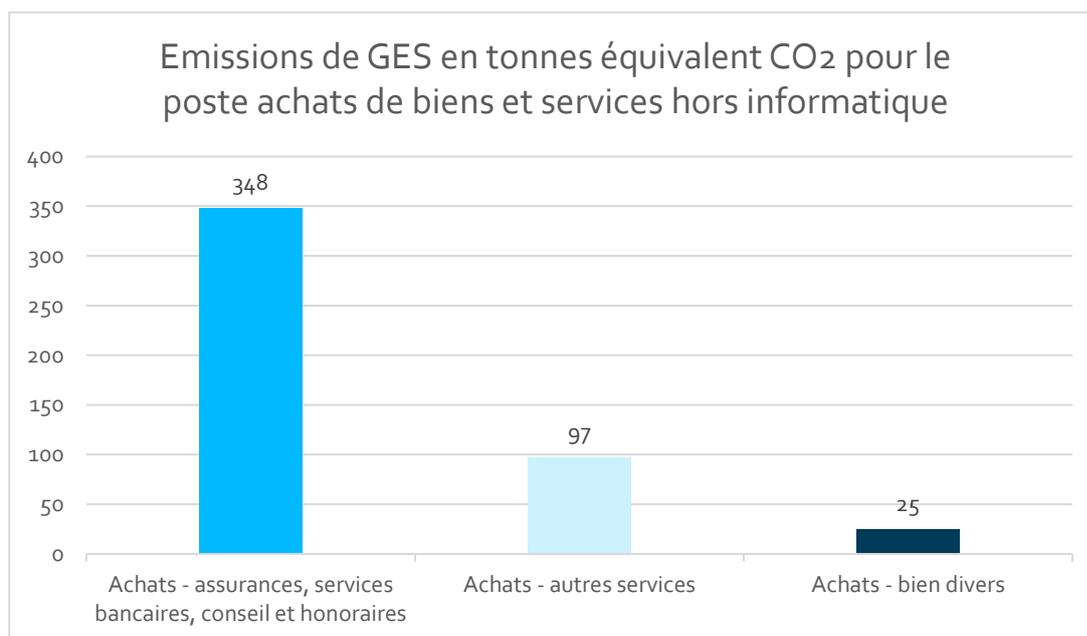


Figure 14 : Répartition des émissions de GES du poste achats de biens et services hors informatique entre les 3 sous-postes - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

### ■ Origine des données collectées

Les données sont issues des extraits comptables de l'année 2021 qui ont été analysés ligne par ligne.

### ■ Emissions de GES

En l'absence d'informations détaillées sur les achats, nous avons choisi les facteurs d'émission. Nous avons donc dû utiliser les ratios monétaires (kg équivalent CO<sub>2</sub> par k€ dépensés) de la Base Carbone. Ces ratios monétaires ont un fort niveau d'incertitude, autour de 80%, qui doit être signalé.

- **Assurances, services bancaires, conseil et honoraires** : cette catégorie regroupe les achats de prestations de conseil, assurances (auto, locaux, civile, voyage...), les honoraires (comptables, juridiques, énergétiques, immobiliers, recrutement...) et les services bancaire (dont les frais sur la participation). C'est le plus haut sous-poste d'émission

- › **Achats autres services** : regroupe les dons et parrainages, les services courrier, les formations, le marketing, la publicité et les frais de foires et d'expositions
- › **Achats biens divers** : comprend, *côté intrants*, les achats de goodies, cartes cadeaux, les petites fournitures, les Welcome Box pour les nouveaux arrivants, les masques covid et *côté immobilisations* le mobilier des locaux.

### 4.3.3 Restauration et hébergement

Le poste restauration et hébergement représentait **16%** de l’empreinte carbone d’Exakis Nelite en 2021, soit **312** tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Ce poste inclut les émissions de GES générées par :

- › **La restauration quotidienne des collaborateurs** : un repas par jour travaillé par collaborateur et la consommation de café
- › **Les hôtels et réceptions** : inclut l’hébergement des collaborateurs en hôtel lors des déplacements, et les évènements et afterworks organisés dans les agences

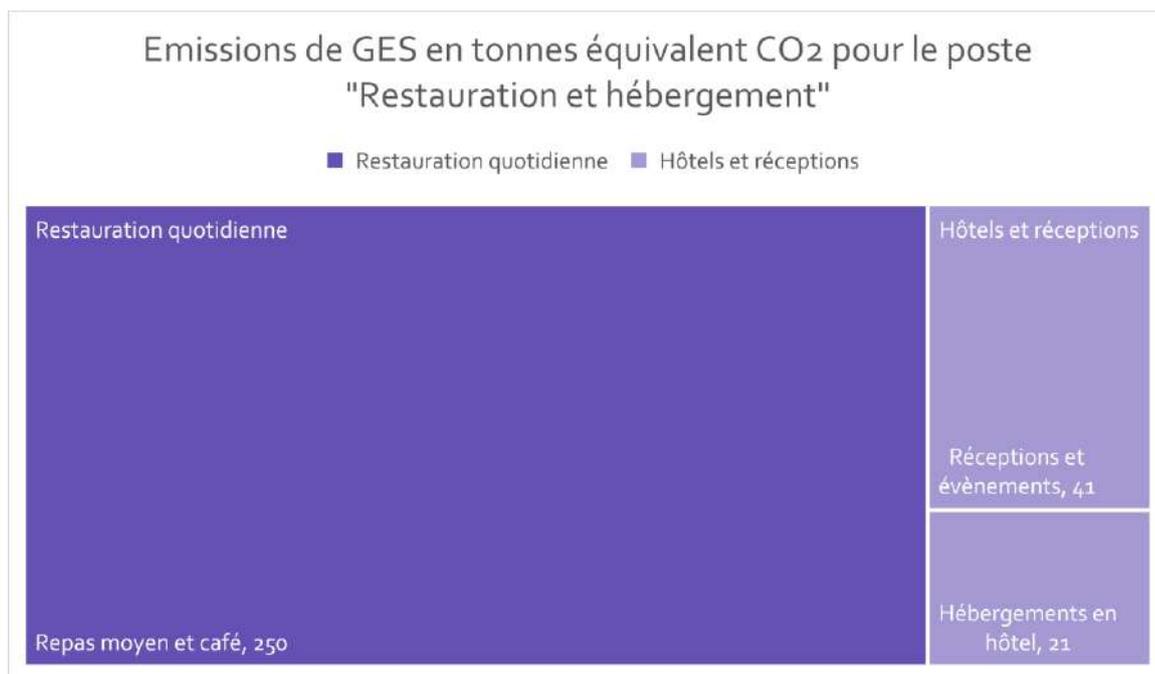


Figure 15 : Répartition des émissions de GES du poste restauration et hébergement entre les 2 sous-postes - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## RESTAURATION QUOTIDIENNE

Le sous poste restauration quotidienne a émis environ 250 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021.

### Repas quotidien

#### ■ Origine des données collectées

- Repas quotidiens : nous avons compté un repas par collaborateur par jour travaillé, soit 113142 repas sur 2021.

#### ■ Emissions de GES

Aucun site n'est doté de cantines et nous n'avons pas d'informations précises sur le régime alimentaire de nos collaborateurs. Nous avons donc choisi le facteur d'émission de l'ADEME « Repas moyen ». Il est à noter que le choix de ce facteur d'émission a un fort impact sur l'empreinte carbone finale. En effet, la consommation de viande, et particulièrement de viande de bœuf, est particulièrement émettrice de GES.

Voici un tableau montrant des résultats alternatifs avec deux autres régimes alimentaires :

Régime alimentaire	Repas classique avec bœuf	Repas moyen facteur choisi	Repas végétarien
Tonnes équivalent CO <sub>2</sub> émises pour tous les déjeuners des collaborateurs Exakis Nelite sur l'année 2021	711	231	58

Figure 16 : Comparaison de l'empreinte carbone des déjeuners des collaborateurs Exakis Nelite sur 2021, avec 3 régimes alimentaires - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

Pour un prochain Bilan Carbone®, une enquête pourrait être menée auprès des collaborateurs pour obtenir des résultats plus représentatifs de la réalité. Il ne reste pas moins que le repas des collaborateurs est un haut poste d'émissions de GES à adresser.

### Cafés

#### ■ Origine des données collectées

L'achat de cafés est différent selon les sites :

- **Sur les sites de Bidart, Nantes, Paris et Toulouse, le café est fourni par Nespresso.** Nous disposons d'un suivi détaillé de notre consommation de café. En 2021, Exakis Nelite a acheté 58 200 capsules de café pour ces sites, soit 0,9 capsule par jour travaillé par collaborateur.

28/10/2022

- › **Sur les sites d'Aix-en-Provence, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lens, Lille, Lyon et Nice, les consommations de café ne sont pas suivies.** Nous avons repris l'ordre de grandeur des sites se fournissant chez Nespresso et estimé une consommation de 1 café par jour par collaborateur soit 777,462 kg de café consommé par ces sites.

## ■ Emissions de GES

- › Sites hors Nespresso : nous avons appliqué le facteur d'émission « Café expresso, non instantané, non sucré, prêt à boire »
- › Sites Nespresso : nous avons repris une [étude](#) d'Analyse de Cycle de Vie réalisée par Quantis pour Nespresso en 2020 qui a calculé l'impact d'une tasse de café Nespresso à 46 grammes équivalent CO<sub>2</sub> par tasse.

Au total, les émissions de GES du café sont estimées à un peu plus de **3 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>**, soit un poste d'émission faible.

## HÔTELS ET RECEPTIONS

**Le sous poste hôtels et réceptions a émis environ 62 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021.**

## ■ Origine des données collectées

- › **Hôtels** : nous avons analysé les dépenses directement commandées via notre partenaire d'hébergement à partir des extraits comptables, mais aussi les notes de frais des collaborateurs. Les données sont en k€ dépensés.
- › **Réceptions** : nous avons consulté les données des extraits comptables concernant les afterworks et évènements d'agence. Les données sont en k€ dépensés.

## ■ Emissions de GES

Le ratio monétaire « Hébergement et restauration » a été choisi comme facteur d'émission.

## 4.3.4 Bâtiments, énergies et gestion des locaux

Ce poste est responsable de **13%** des émissions de GES d'Exakis Nelite, soit **250** tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021.

Ce poste permet la comptabilisation des émissions de GES liées à différentes sous-postes :

- › **L'immobilisation des bâtiments** : inclut l'empreinte carbone de construction des bâtiments répartis sur leur durée d'amortissement (20 ans)
- › **Les achats de travaux** et de prestations d'entretien des locaux
- › **Les consommations énergétiques** des différents bâtiments d'Exakis Nelite. Ont été prises en compte les émissions de GES générées par l'ensemble des consommations d'électricité dédiées à l'éclairage, au chauffage et au fonctionnement des appareils (ordinateurs, etc.) et l'ensemble des consommations de combustibles (fioul, gaz), liées au chauffage des bâtiments
- › **Les fuites de fluide frigorigène** dans les systèmes de climatisation des bâtiments (poste Hors énergie).
- › **La consommation d'eau**

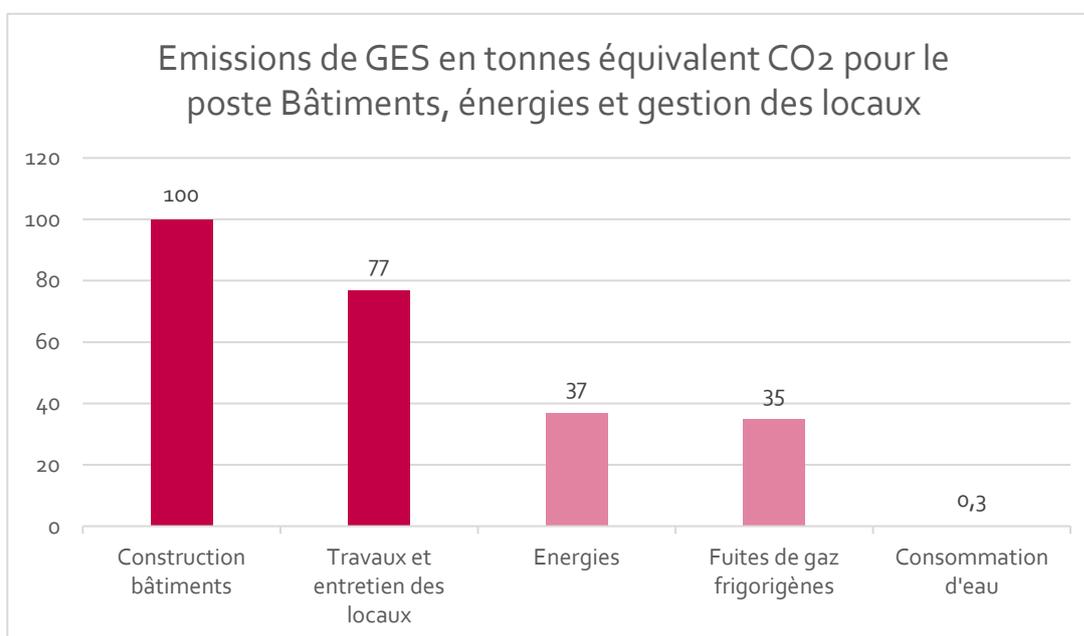


Figure 17 : Répartition des émissions de GES du poste bâtiments, énergies et gestion des locaux entre les 5 sous-postes - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## EMPREINTE CARBONE BATIMENTS PAR SITE

Est exclu de ce périmètre le sous-poste « achats de travaux et entretien des locaux » qui ne peut pas être réparti entre les sites car le suivi des achats se fait à l'échelle Exakis Nelite, ainsi que le sous-poste « consommation d'eau » qui est très peu élevé.

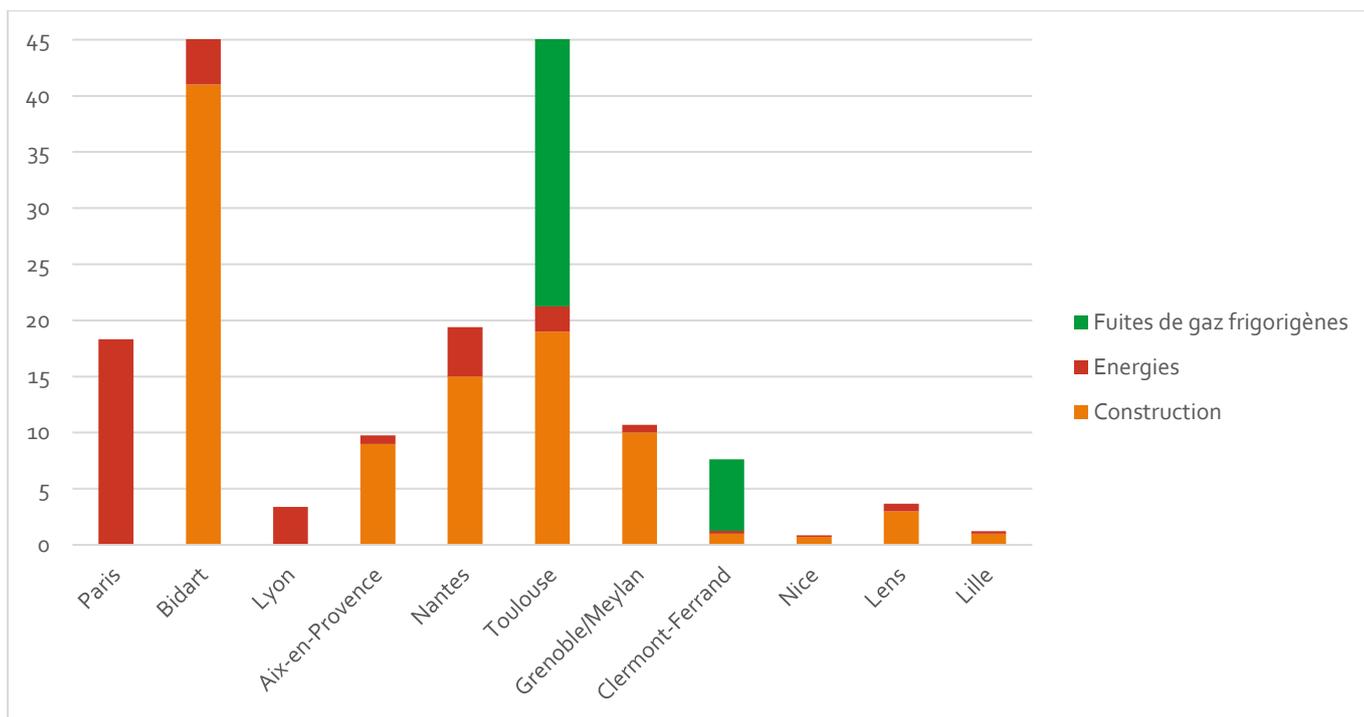


Figure 18 : Emissions de GES par site des sous-postes fuites de gaz frigorigènes, énergies et construction - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET LOCAUX

Le sous poste construction et entretien des bâtiments et locaux a émis environ 100 tonnes équivalent CO2 en 2021.

## ■ Origine des données collectées

- **Construction bâtiment** : concerne l'empreinte carbone de construction des bâtiments répartis sur leur durée d'amortissement (20 ans). Une collecte de données a été réalisée en lien avec les gestionnaires de bâtiment de chaque site pour obtenir le nombre de m<sup>2</sup> utilisé par Exakis Nelite et la date de construction du bâtiment. Les bâtiments construits il y a plus de 20 ans sont considérés comme amortis donc exclus du périmètre. Exakis Nelite est locataire sur l'ensemble de ses sites, mis à part le site de Bidart (siège de l'entreprise). Pour Bidart, l'ensemble des m<sup>2</sup> a été comptabilisé, y compris les m<sup>2</sup> habités par d'autres locataires. Les bâtiments de Paris et Lyon ont été exclus car les bâtiments ont déjà été amortis.
- **Achats de travaux et entretiens des locaux** : sont comptabilisés ici les immobilisations réalisées en k€ pour différents travaux de rénovation des locaux et les maintenances multi-techniques, divisées par leur durée d'amortissement.

## ■ Emissions de GES

- **Construction bâtiment** : le facteur d'émission choisi est « Bâtiments de bureaux, France continentale » donné par l'ADEME. Sans surprise, Bidart concentre une majorité des émissions de ce poste.
- **Achats de travaux et entretiens des locaux** : les facteurs d'émission choisis viennent tous de la Base Carbone ADEME : « Réparation et installation de machines et d'équipements », « Produit minéraux (ciment, verre, etc.) », « Maintenance multi-technique ». Ces facteurs d'émission sont des ratios monétaires, avec un fort niveau d'incertitude.

## CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DES BATIMENTS

Le sous poste consommations énergétiques a émis environ 37 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021.

## ■ Origine des données collectées

Trois méthodes de collecte ont été appliquées selon le contexte des sites :

- **Bidart** : ce site est le siège d'Exakis Nelite et l'entreprise est propriétaire du bâtiment. Elle loue une partie de la surface à des locataires (entreprises). Toutes les consommations énergétiques ont été prises en compte, y compris celles des locataires.
- **Paris, Lyon, Aix-en-Provence, Nantes, Toulouse, Grenoble, Clermont-Ferrand** : Exakis Nelite est locataire de ces sites et a obtenu via ses gestionnaires l'ensemble des données de consommations énergétiques pour ses parties privatives et communes (quote-part au m<sup>2</sup>).

- › **Nice, Lens, Lille** : Exakis Nelite est locataire de ces sites et n'a pas obtenu de données des gestionnaires. Par défaut, l'option « estimation par m<sup>2</sup> » de l'ADEME a été sélectionnée.

Site	Consommations énergétiques en MWh en 2021
Paris	227
Bidart	106
Lyon	60
Aix-en-Provence	14
Nantes	74
Toulouse	40
Grenoble	12
Clermont-Ferrand	4
Nice	3
Lens	12
Lille	4
<b>TOTAL</b>	<b>556</b>

Figure 19 : Consommations énergétiques des locaux Exakis Nelite en 2021. Regroupe les consommations électriques, de chaleur et de froid sur les parties privatives et communes.

## ■ Emissions de GES

Les émissions de GES des consommations énergétiques des sites Exakis Nelite sont plutôt faibles :

- › La quasi-totalité des systèmes de chaleur et refroidissement sont électriques et l'intensité de carbone de l'électricité en France en 2021 était faible. Il y a deux exceptions pour les parties communes des locaux de Paris et Nantes :
  - ✓ Les parties communes à Paris sont réchauffées via la Compagnie parisienne de chauffage urbain ([CPCU](#)) et refroidies via le réseau de froid [Climespace](#).
  - ✓ Les parties communes à Nantes sont réchauffés par le réseau de chaleur [Centre Loire](#).
- › Répartition des émissions entre les scopes 2 et 3 :
  - Les sites dont Exakis Nelite maîtrise la consommation énergétique des parties privatives ont été classés comme « opéré » et les données de GES affectées au scope 2 (toutes sont des consommations électriques)
  - Les sites Exakis Nelite qui ne gèrent pas leur consommation énergétique (consommations incluses dans les charges / loyers) ont été classés en « non opéré » et les données de GES affectées au scope 3

## FUITES DE FLUIDES FRIGORIGENES ET CONSOMMATIONS D'EAU

Le sous poste fuites frigorigènes a émis environ 35 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021 et le sous poste consommation d'eau 0,3 tonnes.

**Fuites de fluides frigorigènes, de quoi parle-t-on ?** Les installations de réfrigération et climatisation peuvent laisser échapper des gaz lors de leur fabrication, maintenance et fin de vie. D'après l'ADEME, ces gaz frigorigènes ont un pouvoir réchauffant (effet de serre) élevé et estime que les émissions de GES relatifs aux fluides sont plus de 2 fois plus importantes que les émissions liées à la consommation d'électricité.

### ■ Origine des données collectées

- **Fuites de fluides frigorigènes** : les données peuvent ont été collectées auprès des gestionnaires et des entreprises de maintenance des climatisations. 9 sites sur 11 n'ont pas eu de fuites de gaz frigorigènes. Les systèmes de climatisation sont étanches et il n'y a eu aucune recharge en 2021. 2 sites font exception : Toulouse et Clermont-Ferrand. Dans les 2 cas, le poids (kg) des fluides fuyants en 2021 a été directement communiqué par l'entreprise de maintenance et n'a pas nécessité d'estimation par le tableur climatisation.
- **Consommation d'eau** : la plupart des sites n'ayant pas de maîtrise ou d'informations sur leurs consommations d'eau, nous avons réalisé une estimation de 20 litres par collaborateur par jour travaillé.

### ■ Emissions de GES

- Les fuites de fluides frigorigènes sont très émettrices de GES, comme le montre le décalage entre les faibles données d'activités et l'importance de ce poste dans la répartition des GES. A Toulouse et Clermont-Ferrand, il représente de loin le plus haut sous-poste du poste « Bâtiments, énergie et gestion des locaux ».
- A l'inverse, la consommation d'eau représente peu d'émissions de GES.

## 4.3.5 Informatique

L'informatique représente **11%** des émissions GES d'Exakis Nelite en 2021, soit **221** tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. L'importance de ce poste d'émissions s'explique par l'activité d'Exakis Nelite.

Ce poste inclut toutes les émissions de GES émises par les biens et services IT divisés en 4 sous-postes :

- **Le parc informatique** regroupe les équipements IT achetés par Exakis Nelite pour durer (immobilisations) : imprimantes, ordinateurs, téléphones, serveurs physiques et écrans.
- **Cloud Azure et Office 365** : concerne les machines virtuelles utilisées par Exakis Nelite et hébergées dans le Cloud Azure (Microsoft), ainsi que les ressources IT mobilisées dans le cadre d'Office 365 (Microsoft Outlook, Sharepoint, Teams, OneDrive).
- **Intrants IT pour un usage interne** concerne les achats de biens et services IT ponctuels non amortis au cours de l'année 2021.

NB : ont été exclus du périmètre Bilan Carbone® d'Exakis Nelite les achats de biens et services IT directement revendus à nos clients. En effet, ces flux sont uniquement financiers, sans matérialité, Exakis Nelite n'étant qu'un intermédiaire.

### ■ Des facteurs d'émission affinés pour le parc informatique, le Cloud Azure et Office 365 grâce à l'expertise Green IT Magellan Partners

Dans le cadre de son offre IT Zéro Carbone, Magellan Partners a développé ses propres outils de calcul pour mesurer l'empreinte environnementale du numérique, reprenant la méthodologie ACV (de cycle de vie). Ces outils nous ont permis d'affiner les facteurs d'émission pour le parc informatique Exakis Nelite, les ressources Cloud Azure et Office 365. Pour ces 3 sous-postes, nous avons donc utilisé **nos propres facteurs d'émission** permettant un calcul d'émission fin, par type et modèle d'équipements calculés à partir de nombreux indicateurs : caractéristiques techniques de l'équipement, poids, modèle, fournisseur, intensité carbone de l'électricité, efficacité énergétique...

### ■ Un fort taux d'incertitude sur les intrants IT

Les intrants de biens et services IT dépendent de nos fournisseurs et partenaires. En l'absence d'informations précises sur la performance environnementale de ces biens et services, les ratios monétaires ont dû être appliqués (kg CO<sub>2</sub>e par k€ dépensés). Ces ratios ont un niveau élevé d'incertitude (autour de 80%) qui doit être relevé car les intrants représentent 49% des émissions GES du poste informatique et 6% des émissions GES d'Exakis Nelite.

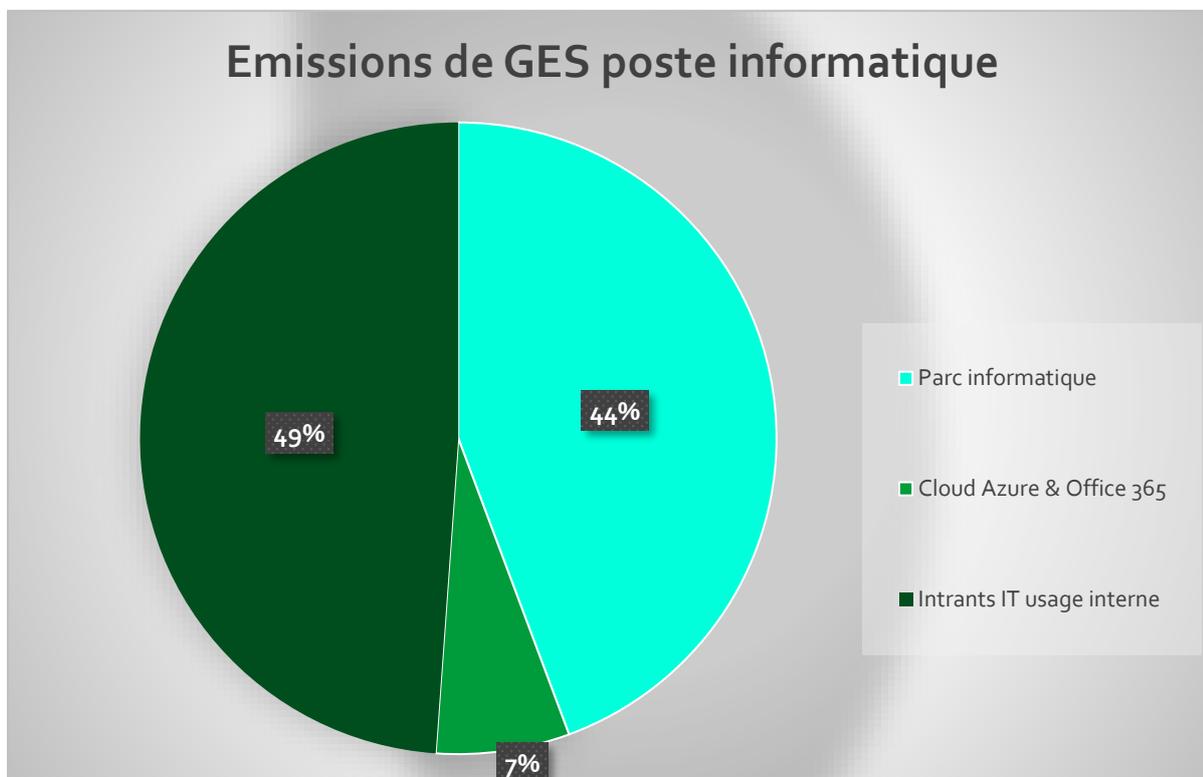


Figure 20 : Répartition des émissions de GES du poste informatique entre les 3 sous-postes, en % - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

## LE PARC INFORMATIQUE

Le sous poste parc informatique a émis environ 98 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021 et représente 44% des émissions de GES du poste informatique.

### ■ Collecte des données d'activité

- › Tous les collaborateurs Exakis Nelite bénéficient à leur arrivée d'un **ordinateur portable** et d'un **téléphone mobile**. Ces équipements appartiennent à la société Exakis Nelite et sont suivis au sein d'une base de données consolidée.
- › Les locaux d'Exakis Nelite possèdent des **imprimantes** – 8 tous sites confondus – et des **écrans** – estimés à 1 par collaborateur.
- › Enfin, le site de Bidart dispose d'une salle d'hébergement de données contenant 7 **serveurs physiques**.

### ■ Emissions de GES

Magellan Partners est un groupe de cabinets de conseil en IT et management engagé dans le numérique responsable depuis 2019. Cette expertise se traduit notamment par une méthode très fine de mesure de l'empreinte environnementale des équipements IT, prenant en compte de nombreux facteurs : caractéristiques techniques de l'équipement, poids, modèle, fournisseur, intensité carbone de l'électricité, efficacité énergétique... Nous avons appliqué nos méthodes de calcul Green IT à notre parc informatique avec des facteurs d'émission uniques par type et modèle d'équipements.

Type d'équipement	Nombre	% nombre	Amortissement (années)	Emissions de GES tonnes équivalent CO <sub>2</sub>	% émissions GES
Ordinateurs portables	679	41%	3 - 4	51,5	53%
Téléphones mobiles	461	28%	2	11,7	12%
Imprimantes	8	0,5%	4	0,2	0%
Ecrans	519	31%	4	30,9	32%
Serveurs Physiques	7	0,4%	4	3,4	4%
TOTAL	1674	100%		97,7	100%

## CLOUD AZURE ET OFFICE 365

*Figure 21 : Nombre d'équipements au sein du parc informatique Exakis Nelite 2021 et émissions de GES associées- schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022*

**Le sous poste Cloud Azure et Office 365 a émis environ 15 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021 et représente 7% des émissions de GES du poste informatique**

### ■ Collecte des données d'activité

Exakis Nelite utilise les services de Microsoft pour une partie de son hébergement de données, via Azure, et pour ses outils de travail collaboratifs, via Office 365. Pour Azure, nous avons récolté l'ensemble des données sur les machines virtuelles : statut, type de machines et caractéristiques techniques, mémoire, puissance de calcul, zone d'hébergement des données. Pour Office 365, nous avons collecté les informations de stockage et de réseau d'Outlook, SharePoint, OneDrive et Yammer. Nous avons également intégré les données Teams : stockage, réseau, appels partages d'écran et visioconférences.

### ■ Emissions de GES

Les machines virtuelles hébergées dans le Cloud représentent seulement 96 kg CO<sub>2</sub>e.

Office 365 a des émissions plus importantes, en particulier OneDrive (5,9 tonnes CO<sub>2</sub>e). Viennent ensuite Teams (3,8t) et SharePoint (3,5t) et, en dernier Outlook (1,8t).

L'analyse des données permet d'identifier deux grandes sources d'optimisation futures : le stockage des fichiers sur les espaces partagés et les appels vidéos.

## LES INTRANTS IT POUR UN USAGE INTERNE

**Le sous poste intrants IT pour un usage interne a émis environ 108 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021 et représente 49% des émissions de GES du poste informatique.**

## ■ Collecte des données d'activité

Exakis Nelite achète un grand nombre de produits et services IT pour son fonctionnement interne (en plus du parc informatique, d'Azure et Office 365) : licences, accessoires, télécommunications, etc.

Ces informations ont été récupérées via les extraits comptables 2021.

## ■ Emissions de GES

Comme indiqué en introduction du poste informatique, nous avons dû, par défaut, utiliser les facteurs d'émission ratios monétaires qui ont un taux élevé d'incertitude. Parmi les intrants internes, les émissions de GES sont réparties comme ceci :

- 83% des émissions viennent des services et licences informatiques : SIRH, CRM, fusion SI, licences internes hors Office 365 et Azure
- 13% proviennent des équipements : accessoires IT non suivis dans des bases de données fiabilisées, comme les casques et les équipements de visioconférence
- 3% viennent du site web Magellan Partners
- 1% des télécommunications : Wifi

## 4.3.6 Télétravail

Ce poste est responsable de **1%** des émissions de GES d'Exakis Nelite, soit **19** tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021.

### ■ Origine des données collectées

- › L'estimation de nombre de jours télétravaillés en 2021 a été réalisée à partir du diagnostic de mobilités envoyé à tous les collaborateurs Magellan Partners. Le diagnostic demandait le nombre de jours de télétravail par semaine en 2021. Au total 326 collaborateurs d'Exakis Nelite ont répondu au questionnaire, soit 63% des effectifs.
- › A titre indicatif, l'estimation obtenue est une moyenne de **1,7 jours de télétravail par semaine** avec des variations selon les sites.

### ■ Emissions de GES

- › Le facteur d'émission a été calculé à partir des données de l'étude ADEME "*Etude sur la caractérisation des effets rebond induits par le télétravail*" - Sept 2020
- › Il repose sur l'hypothèse de 7,5kWh par journée de télétravail.

### 4.3.7 Déchets directs (<1% des émissions de GES)

Ce poste est responsable de **0,1%** des émissions de GES d'Exakis Nelite, soit **1,9** tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021.

#### ■ Origine des données collectées

- › Nous n'avons pas accès au poids de l'ensemble de nos déchets (poubelles noires).
- › Nous recevons cependant des données fiabilisées de nos deux partenaires de recyclage (pour les déchets de bureaux et les déchets électriques et électroniques). Les prestataires ont fourni des bases de données sur la quantité de déchets récupérés et valorisés en fonction du type de déchets et de valorisation.

#### ■ Emissions de GES

- › Nous avons utilisé les facteurs d'émission de la Base Carbone de l'ADEME pour l'ensemble des déchets recyclés.

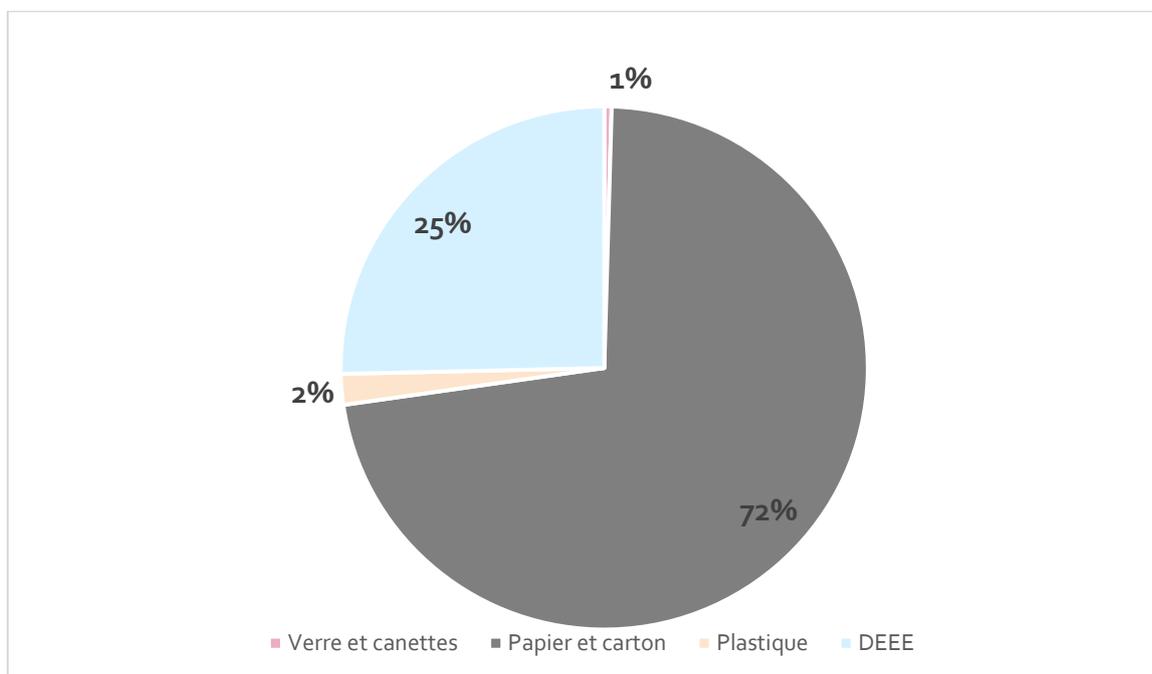


Figure 22 : Répartition des émissions de GES du poste déchets directs entre les 4 sous-postes, en % - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

Type de déchet collecté	Poids des déchets collectés (en kg)
Plastiques	77
Canettes métal	6
Verre	19
Cartons	183
Papiers	2 867
DEEE moyens (Elise + Recyclea)	623
DEEE écrans	42
DEEE petit matériel	413
<b>TOTAL</b>	<b>4 228</b>

Figure 23 : Poids des déchets collectés par les prestataires d'Exakis Nelite en 2021

## Chapitre 5. Trajectoire bas carbone

Notre trajectoire bas carbone est fondée sur deux piliers :

- **Notre trajectoire de baisse d'émissions de GES est ambitieuse et alignée sur les Accords de Paris.**
- **Le Groupe Magellan Partners s'engage à atteindre la neutralité carbone avant 2045.**

Cet engagement est complémentaire avec notre trajectoire de baisse d'émissions. Il signifie que nous compenserons nos émissions résiduelles en investissant dans des projets renforçant les puits de carbone.

### 5.1 Objectifs de réduction des émissions de GES

Les objectifs de réduction d'émission sont conformes aux Accords de Paris, selon la méthodologie Science-Based Targets Initiative (SBTi).

- 2021-2030 : -42% d'émissions sur le scope 1 et 2 et -25% sur le scope 3
- 2021-2045 : -90% d'émissions sur les scopes 1, 2 et 3.

### 5.2 Plan de transition

Afin d'atteindre ces objectifs, un plan de transition a été adopté. Il sera adapté au fil des années selon l'évolution de nos émissions et de nos plans d'action. Son suivi sera assuré pour une gouvernance climat dédiée.

#### 5.2.1 Gouvernance et suivi de la trajectoire climat

- **Gouvernance** : une gouvernance climat sera adoptée. Elle rassemblera le sponsor RSE au COMEX, l'experte climat du comité RSE, le Président du Groupe Magellan Partners et tous les moyens généraux impliqués dans les grands chantiers thématiques : mobilité, informatique, achats, etc. Les parties prenantes seront régulièrement sollicitées et impliquées : collaborateurs, partenaires, fournisseurs, clients.
- **Indicateurs de suivi** : des indicateurs de performance permettront de suivre l'avancée du plan de transition d'année en année, et de l'adapter si besoin.

## 5.2.2 Actions proposées

### MOBILITE DURABLE

Les transports représentent le premier poste d'émission d'Exakis Nelite et constituent ainsi son chantier prioritaire.

#### ■ **Comprendre nos impacts mobilité**

Chaque année, le Groupe Magellan Partners réalise un grand diagnostic de mobilités auprès des collaborateurs afin de mieux comprendre leurs déplacements domicile-travail et définir une politique adaptée à la situation de chaque site. Dans le cadre des Bilans Carbones réalisés, les déplacements professionnels sont analysés : flotte de véhicule de fonction (parc et consommations), déplacements professionnels, déplacements des visiteurs.

#### ■ **Lancer une taskforce mobilité durable aux plus hauts niveaux de responsabilité**

Repenser nos transports implique une mobilisation de la Direction et l'intervention de nombreux services internes. Une taskforce sera déployée en 2023 pour choisir les grandes actions à mener pour réduire l'impact de nos transports. Cette taskforce fera partie de la gouvernance climat du Groupe.

#### ■ **Diminuer l'impact de notre flotte de véhicules de fonction**

- › Notre flotte actuelle est composée de véhicules en location. Depuis 2021, le Groupe s'est engagé à électrifier son parc de véhicule de fonction. Un premier objectif a été fixé pour 2023 : passer à 25% de véhicules électriques et hybrides pour l'ensemble de notre parc contre 17% en 2021. L'objectif d'électrification sera revalorisé pour 2030 avec d'autres actions complémentaires possibles, notamment réduire notre flotte ou privilégier les modèles de voiture plus petits.
- › Parallèlement, nous systématiserons la formation à l'éco-conduite pour les conducteurs de notre flotte.

#### ■ **Limiter les déplacements professionnels et favoriser les mobilités douces**

- › Dans le cadre de notre plan de sobriété énergétique, une Charte de la Sobriété à destination du collaborateur a été diffusée en 2023. Elle comporte des consignes claires pour limiter au maximum les déplacements professionnels, et particulièrement les plus polluants. Par exemple, les déplacements professionnels ne peuvent pas s'effectuer en avion pour les déplacements pouvant être réalisés en train en 4h aller.
- › Les services internes impliqués dans la réservation des transports seront formés aux principes de mobilité durable.
- › D'autres mesures sont envisagées : limiter les déplacements en taxi et les indemnités kilométriques, encadrer les déplacements des grands événements professionnels et des séminaires...

#### ■ **Favoriser les mobilités douces pour les déplacements domicile-travail**

28/10/2022

- › Via les diagnostics de mobilités, il apparaît clairement que les modes de déplacements domicile-travail adoptés par les collaborateurs dépendent en grande partie de la disponibilité des solutions de déplacements durables de leur agence (centres urbains VS périphéries urbaines ou campagnes). Des réflexions de fond doivent donc être menées sur les emplacements de nos sites et le développement de partenariats locaux pour favoriser les mobilités douces, ainsi que des solutions de co-voiturage. Cependant, le Groupe peut aussi lever certains freins pour passer aux mobilités durables via certaines mesures comme la revalorisation du forfait mobilité durable, la sensibilisation aux enjeux environnementaux de mobilité, des partenariats pour une flotte de vélos de fonction, l'installation de garages à vélos ...
- › Pour les collaborateurs se déplaçant en voiture, un frein considérable au passage à l'électrique est l'absence de bornes de recharge sur leur site de travail. C'est pourquoi le Groupe Magellan Partners a lancé en 2022 un plan pour installer des bornes sur les sites pertinents, en lien avec les bailleurs.

## ACHATS RESPONSABLES

### ■ Affiner nos facteurs d'émission

- › A défaut de renseignements, nous avons dû utiliser de nombreux facteurs d'émission génériques monétaires pour nos achats de biens et services. Un premier travail sera donc de demander à nos fournisseurs les émissions carbone exactes de leurs biens et services.

### ■ Renforcer notre politique d'achats responsables

- › Le premier levier sera de questionner nos achats afin de n'acheter que les biens et services considérés comme nécessaires ou importants à la vie de l'entreprise et à nos prestations de service.
- › Nous devons ensuite challenger nos prestataires et fournisseurs actuels afin qu'ils nous communiquent leurs engagements et, si nécessaire, les accompagner dans la décarbonation de leurs biens et services. Les critères RSE doivent devenir des critères de choix systématiques dans nos achats.
- › Pour nos nouveaux prestataires et fournisseurs, nous pourrions inclure les critères RSE au cœur de nos exigences et passer par des plateformes solidaires et écologiques.

## RESTAURATION ET HEBERGEMENT

### ■ Restauration :

- › Nous commencerons par réaliser un diagnostic (questionnaire) pour interroger les collaborateurs sur leurs habitudes alimentaires de déjeuner.
- › Nous sensibiliserons nos collaborateurs sur l'empreinte écologique des repas et les bonnes pratiques associées.
- › Nous pourrions également réaliser des partenariats avec des restaurants engagés locaux.
- › Nous changerons au fur et à mesure nos achats de café et de thé pour limiter l'empreinte carbone de ce poste. Par exemple en passant au café en grain avec un partenaire responsable.

### ■ Hébergement :

28/10/2022

- › L'empreinte carbone des hébergements est liée à celle des déplacements. Le défi sera donc de limiter l'explosion des déplacements post covid. Cela passera notamment par l'application de la Charte de la Sobriété.
- › Centraliser la gestion des réservations d'hôtel pourra nous permettre de les suivre et de former les responsables sur l'hébergement durable.
- › Nous privilégierons les établissements engagés et en capacité de nous donner l'impact carbone d'une nuit d'hôtel.
- › Nous ferons appliquer la charte des événements responsables et promulguons un code de conduite des événements / séminaires avec des bonnes pratiques responsables.

## BATIMENT ET ENERGIE

### ■ Une étude sur la mutualisation et la localisation de nos locaux

- › A l'échelle du groupe Magellan Partners, nous sommes locataires et propriétaires de locaux dans toute la France. Certaines villes comportent plusieurs locaux (pour plusieurs entités du Groupe). Nous souhaitons mutualiser les locaux au maximum.
- › De plus, une réflexion doit être menée sur la localisation de nos locaux pour limiter les émissions des bâtiments en soi mais aussi des déplacements (centre-ville, périphérie urbaine ?)

### ■ Plan de sobriété énergétique

- › Nous nous sommes engagés à réduire de 10% nos consommations énergétiques en 2024 par rapport à l'année de référence 2019. Cet engagement inclut toutes les consommations énergétiques de bâtiments. C'est une première étape qui s'inscrit dans une stratégie long terme : baisse de 40% d'ici à 2030, de 50% d'ici à 2040 et de 60% d'ici à 2050. Pour cela, différentes actions sont d'ores et déjà engagées :
  - Mesurer les consommations énergétiques dont nous sommes responsables mais aussi dépendants.
  - Améliorer la performance énergétique de nos sites : 19°C, 26°C, remplacer les lampes par des LED, travailler avec les gestionnaires pour changer nos systèmes de CVC...
  - Sensibiliser les collaborateurs aux écogestes et bonnes pratiques de numérique responsable. : charte de la sobriété, bonnes pratiques, écogestes...

### ■ Passer à des contrats d'énergie renouvelable

- › Nous pourrions réaliser un grand benchmark des fournisseurs et/ou des offres d'énergie verte et réaliser le changement sur toutes nos agences.

### ■ Diminuer les fuites de gaz frigorigène

- › Nous travaillons en coopération avec les gestionnaires d'agence pour enlever les CVC ou garantir leur étanchéité.

## NUMERIQUE RESPONSABLE

Exakis Nelite bénéficie de la stratégie numérique responsable du Groupe Magellan Partners.

### ■ Une gestion durable de notre parc informatique

- › Favoriser le Bring Your Own Device quand il est compatible avec les objectifs de performance et de sécurité. Sinon, acheter éco-conçu en choisissant les meilleurs labels et en se basant sur l'indice de réparabilité (bientôt de durabilité).
- › Allonger la durée de vie de nos équipements (renouvellement non systématique) et leur récupération par les collaborateurs.
- › Appuyer le service IT pour favoriser la réparabilité de nos équipements.
- › Former les collaborateurs aux bonnes pratiques de numérique responsable afin de prolonger la durée de vie leurs équipements.
- › Assurer la valorisation de nos DEEE par des prestataires engagés.

### ■ Un hébergement responsable

- › Challenger nos prestataires d'hébergement sur l'empreinte carbone de leurs services.
- › Appliquer les bonnes pratiques d'éco-conception (conception évitant le surdimensionnement, des VMs adaptées à l'usage, choix des datacenters en Europe dans des datacenters à PUE faible et faible intensité carbone) et de Greenops (adaptation continue des ressources à nos usages). Pour plus d'informations, consultez le [Livre Blanc](#) sur la migration Cloud Durable, réalisé par Magellan Partners et AWS.
- › Sensibiliser les collaborateurs sur les bonnes pratiques numérique responsable pour limiter l'empreinte carbone de leurs données. Ceci passera notamment par l'installation de l'application SWOW. En 2022, Exakis Nelite a gagné l'[hackaton Microsoft #Buildfor2030](#) pour la création de l'application Sustainable Way of Working. SWOW permet à l'utilisateur d'Office 365 (Outlook, Microsoft Teams, Sharepoint, OneDrive, Yammer) de connaître la performance environnementale de son usage, et de la comparer par rapport à la performance moyenne de l'entreprise et aux grands objectifs RSE de l'entreprise. L'application donne à l'utilisateur une visibilité sur sa progression de semaine en semaine, et lui propose des solutions pour améliorer sa performance via des bonnes pratiques personnalisées et des challenges solo ou en équipe.
- › Limiter l'effet rebond causé par l'arrivée des nouvelles technologies data et notamment l'IA régénérative.

### ■ Limiter l'empreinte carbone de nos intrants IT

- › Le premier levier sera de questionner nos achats afin de n'acheter que les biens et services considérés comme nécessaires ou importants à la vie de l'entreprise et à nos prestations de service.
- › Nous devons ensuite challenger nos prestataires et fournisseurs actuels afin de nous communiquer leurs engagements et, si nécessaire, de les accompagner dans la décarbonation de leurs biens et services. Les critères RSE doivent devenir des critères de choix systématiques dans nos achats IT.

## Chapitre 6. Annexes

### 6.1 Résultats selon la norme ISO 14069

#### ■ Les scopes 1, 2 et 3

La méthodologie Bilan Carbone® développée par l'ADEME est inspirée du référentiel ISO de reporting sur les émissions de GES générés par une activité. L'étude menée permet d'afficher les émissions quantifiées selon le référentiel ISO 14064 de comptabilisation des émissions de GES qui s'articule en 3 scopes :

Postes d'émission	Explications
<b>SCOPE 1 : EMISSIONS DE GES DIRECTES</b>	
Emissions directes des sources fixes de combustion	Emissions directes produites par des sources fixes de combustion (four industriel, groupes électrogènes, chaudières, turbines...)
Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Les émissions directes liées à la flotte de véhicule de l'entreprise
Émissions directes des procédés hors énergie	Émissions directes des procédés hors énergie (non liées à la combustion d'énergies)
Émissions directes fugitives	Émissions directes fugitives (fuites de fluides frigorigènes, méthane produit par le bétail, traitement de déchets organiques...)
Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)	Émissions issues de la biomasse
<b>SCOPE 2 : EMISSIONS INDIRECTES LIEES A L'UTILISATION D'ENERGIES</b>	
Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Émissions directes produites par des sources fixes de combustion (four industriel, groupes électrogènes, chaudières, turbines...),
Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Les émissions directes liées à la consommation de chaleur, de froid (correspondant aux énergies primaires utilisées telles que le gaz, le pétrole, l'éolien, le solaire...),
<b>SCOPE 3 : AUTRES EMISSIONS INDIRECTES</b>	
Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	
Achats de produits	
Biens immobilisés	
Déchets générés	
Transport de marchandise amont et distribution	
Déplacements professionnels	

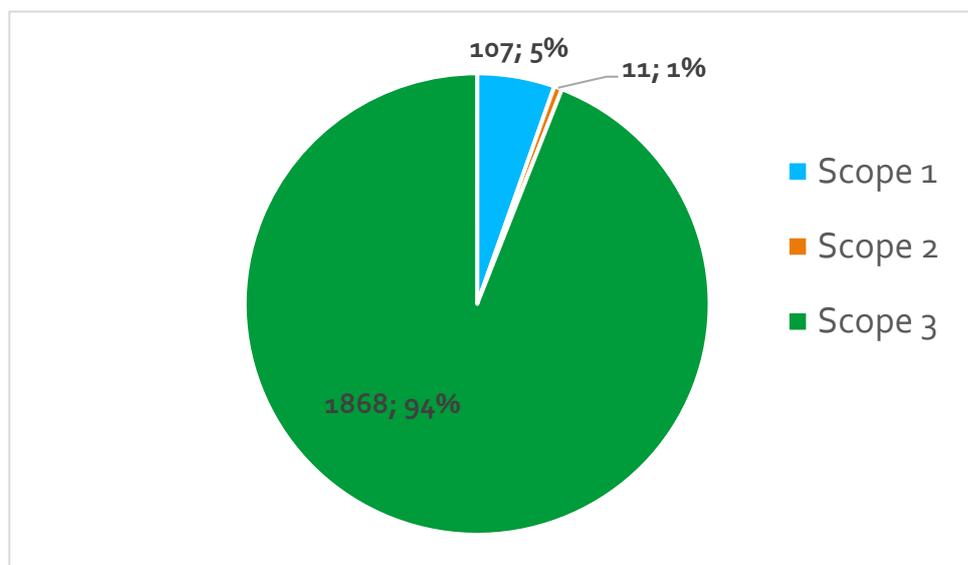
Actifs en leasing amont
Investissements
Transport des visiteurs et des clients
Transport de marchandise aval et distribution
Utilisation des produits vendus
Fin de vie des produits vendus
Franchise aval
Leasing aval
Déplacements domicile travail
Autres émissions indirectes

Figure 24 : Description des postes d'émissions selon les catégories de scope 1, 2 et 3 de la norme ISO 14064

## ■ Les résultats Exakis Nelite selon la norme ISO 14069

Les émissions CO<sub>2</sub> équivalent générées par Exakis Nelite en 2021 sont estimées à **1 973 tonnes**, selon les standards du BEGES réglementaire.

Figure 25 – Résultats du Bilan Carbone Exakis Nelite selon les 3 scopes du BEGES réglementaire - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022



### Emissions de GES Exakis Nelite 2021 attribuées au scope 1 – 107 tonnes CO<sub>2</sub>e

Comprend la combustion de carburant de la flotte de véhicules dans le cadre des déplacements professionnels des salariés.

### Emissions de GES Exakis Nelite 2021 attribuées au scope 2 – 11 tonnes CO<sub>2</sub>e

Comprend les achats de l'électricité opérée directement par Exakis Nelite.

### Emissions de GES Exakis Nelite 2021 attribuées au scope 3 – 1 855 tonnes CO<sub>2</sub>e

Comprend toutes les autres émissions.

## 6.2 Résultats selon le GHG Protocol

Les émissions CO<sub>2</sub> équivalent générées par Exakis Nelite en 2021 sont estimées à **1 834 tonnes**, selon les standards du GHG Protocol. Dans le GHG Protocol, 100% des émissions liées aux investissements et immobilisations sont comptabilisées l'année d'achat et ne sont pas amorties dans le temps

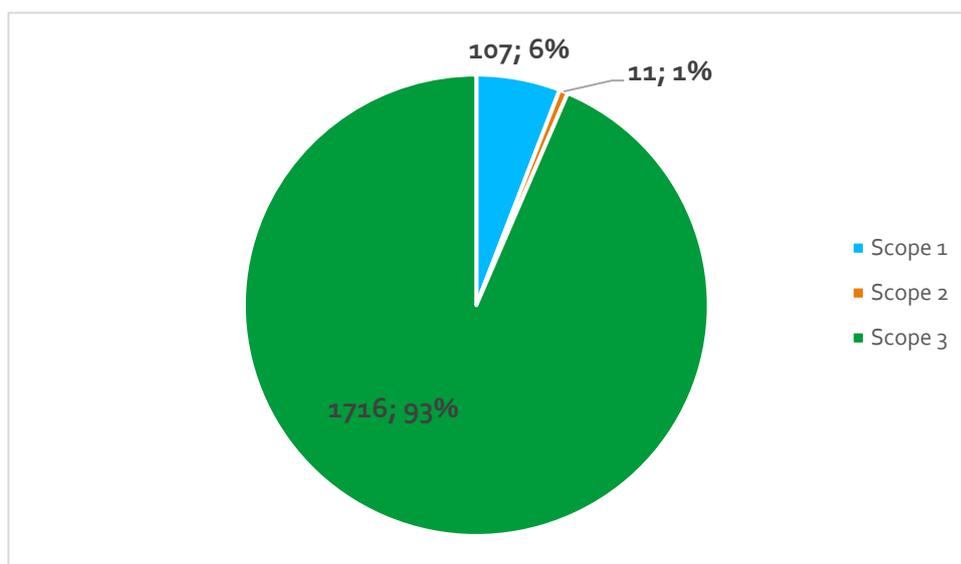


Figure 26 – Résultats du Bilan Carbone Exakis Nelite selon les 3 scopes du GHG Protocol - schéma du Comité RSE Magellan Partners - 2022

### Emissions de GES Exakis Nelite 2021 attribuées au scope 1 – 107 tonnes CO<sub>2</sub>e

Comprend la combustion de carburant de la flotte de véhicules dans le cadre des déplacements professionnels des salariés.

### Emissions de GES Exakis Nelite 2021 attribuées au scope 2 – 11 tonnes CO<sub>2</sub>e

Comprend les achats de l'électricité opérée directement par Exakis Nelite.

### Emissions de GES Exakis Nelite 2021 attribuées au scope 3 – 1 716 tonnes CO<sub>2</sub>e

Comprend toutes les autres émissions :

- › 1712 tonnes CO<sub>2</sub>e correspondent aux émissions amont
- › 4 tonnes CO<sub>2</sub>e correspondent aux émissions aval.

## 6.3 Résultats selon le nouveau BEGES réglementaire

Partie ajoutée en 2023.

La ventilation des émissions se réalise en 6 catégories d'émissions et 22 postes d'émissions dans la nouvelle version du BEGES réglementaire, conformément à l'article 2 du Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre.

Voici ci-dessous la répartition des émissions d'Exakis Nelite selon cette nouvelle catégorisation.

Catégories d'émissions	Num	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)
1. Emissions directes de GES	1.1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0	0	0	0
	1.2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	106	0	1	0	107
	1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0
	1.4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0
	1.5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)					
	<b>Sous total</b>			<b>106</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
2. Emissions indirectes associées à l'énergie	2.1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	11	0	0	0	11
	2.2	Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	0	0	0	0	0
	<b>Sous total</b>			<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
3. Emissions indirectes associées au transport	3.1	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0
	3.2	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0
	3.3	Déplacements domicile travail	308	0	0	0	308
	3.4	Transport des visiteurs et des clients	4	0	0	0	4
	3.5	Déplacements professionnels	56	0	0	8	64
	<b>Sous total</b>			<b>368</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
4. Emissions indirectes associées aux produits achetés	4.1	Achats de biens	426	1	1	0	428
	4.2	Immobilisations de biens	429	0	0	0	429
	4.3	Gestion des déchets	2	0	0	0	2
	4.4	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0
	4.5	Achats de services	544	0	0	0	544
	<b>Sous total</b>			<b>1 400</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
5. Emissions indirectes associées aux produits vendus	5.1	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0
	5.2	Actifs en leasing aval	0	0	0	0	0
	5.3	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0
	5.4	Investissements	0	0	0	0	0
	<b>Sous total</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
6. Autres émissions indirectes	6.1	Autres émissions indirectes	41	0	0	35	75
	<b>Sous total</b>			<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 926</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>43</b>	<b>1 973</b>

